



REPUBLIQUE DU BENIN



\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION

\*\*\*\*\*

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE I POUR  
L'OBTENTION DU DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

**Option**

*Economie*

**Spécialité**

*Economie Appliquée*

**THEME**

**Analyse des déterminants du faible taux de financement  
du secteur agricole par les SFD :**

***Cas de la CLCAM Akassato***

**Réalisé et Présenté Par :**

HEGBE G. Ange Vital

&

KINMAGBAHOHOUE Cyrille G. T.

**Sous La Direction de:**

**Maitre De Stage**

**Mr. Gilles ALINGO**  
Chef de l'Agence Akassato de la  
CLCAM Calavi

**Maitre De Mémoire**

**Dr Edgard GBINLO**  
Enseignant à la FASEG  
Maître Assistant des Universités du  
CAMES

ANNEE ACADEMIQUE : 2015-2016

## **AVERTISSEMENT**

**LA FACULTE DES SCIENCES  
ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)  
DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC) N'ENTEND DONNER AUCUNE  
APPROBATION NI IMPROBATION AUX  
OPINIONS EMISES DANS LES MEMOIRES.  
CES OPINIONS DOIVENT ETRE  
CONSIDEREES COMME PROPRES A  
LEURS AUTEURS.**

## DEDICACES 1

Je dédie ce mémoire à :

- ✓ Mon Feu-père Monsieur HEGBE Nadihoundé;
- ✓ Ma chère mère Madame HEGBE Madeleine née MEVO

*Ange vital HEGBE*

## DEDICACES 2

Je dédie ce mémoire à :

- ✓ Mon père Monsieur KINMAGBAHOHOUE Antoine et ma mère Madame
- ✓ KINMAGBAHOHOUE Julienne née H. ADOKPO
- ✓ Ma petite famille, mes frères et sœurs et amis

*Cyrille KINMAGBAHOHOUE*

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à l'endroit de tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenu par leur assistance et édifiants conseils. Il s'agit notamment du :

- ✎ Doyen de la FASEG de l'UAC, Professeur **Charlemagne IGUE** ;
- ✎ Vice-Doyen de la FASEG de l'UAC, le Docteur **WOTO Théophile Magloire Adrien** ;
- ✎ Monsieur **Edgard GBINLO**, Enseignant à la FASEG, Maître Assistant des Universités du CAMES, qui a accepté de suivre ce travail malgré ses multiples sollicitations tant académiques que professionnelles ;
- ✎ Monsieur **Victorin C. HOUEDANOU**, Directeur Général de la FECECAM-Bénin, pour avoir autorisé notre stage ;
- ✎ Monsieur **Gilles ALINGO**, le chef d'agence Akassato de la CLCAM Calavi, notre maître de stage pour sa franche collaboration;
- ✎ Monsieur **Hubert KPEDOTOSSI** l'Agent de Crédit de la CLCAM, Agence Akassato, pour son accompagnement ;
- ✎ Monsieur **Dominique GNANSSOUNOU** et Mme **Barikissou BOCO**, les caissiers de la CLCAM, Agence Akassato pour leur franche collaboration et leurs conseils ;
- ✎ Tout le **Corps Enseignant** et **Personnel Administratif** de la FASEG pour leurs précieuses contributions à notre formation.
- ✎ Honorables Membres du Jury pour avoir lu ce mémoire et honoré de leur présence ;
- ✎ Mon frère Monsieur HEGBE Lucien et ma belle-sœur Madame DAASSI Béatrice pour leurs soutiens et leurs accompagnements
- ✎ Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'heureux aboutissement de ce travail en particulier Madame GUEZODJE Carine.

Par-dessus tout, nous remercions Dieu pour Sa grâce particulière et la santé qu'Il nous accorde pour mener nos recherches.

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

|          |  |
|----------|--|
| ACDI     | Agence Canadienne de Développement International                   |
| BAD      | Banque Africaine de Développement                                  |
| BCEAO    | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest                  |
| CIF      | Confédération des Institutions Financières de l'Afrique de l'Ouest |
| CLCAM    | Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel                            |
| CNCA     | Caisse Nationale de Crédit Agricole                                |
| COOPEC   | Coopérative d'Epargne et de Crédit                                 |
| CPEC     | Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire              |
| CRCAM    | Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel                         |
| CVEC     | Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit                          |
| DPP      | Direction de la Programmation et de la prospection                 |
| DTR      | Délégation Technique Régionale                                     |
| ECVR     | Etude sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux                 |
| FAO      | Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FECECAM  | Faitière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel        |
| FIDA     | Fonds International de Développement Agricole                      |
| IMF      | Institutions de Micro finance                                      |
| IMT      | Instant Money Transfert  |
| INSAE    | Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique     |
| MAEP     | Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche             |
| OHADA    | Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique |
| PADME    | Projet d'Appui au Développement des Moyennes Entreprises           |
| PAPME    | Projet d'Appui des Petites Moyennes Entreprises                    |
| PAS      | Programme d'Appui Structurel                                       |
| PIB      | Produit Intérieur Brut   |
| PUASA    | Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire              |
| RGPH4    | Recensement Général de la Population et de l'Habitation            |
| SCRP     | Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté           |
| SFD      | Systèmes de Financement Décentralisés                              |
| UEMOA    | Union Economique Monétaire Ouest Africaine                         |
| UR       | Union Régionale  |
| UR-CLCAM | Union Régionale des Caisses Locale de Crédit Agricole Mutuel       |

## LISTE DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1: Point de service de la CLCAM.....                                      | 06 |
| Tableau 2 : Regroupement des problèmes par centre d'intérêts.....                 | 16 |
| Tableau 3 : Résumé les définitions, mesures et signes attendus des variables..... | 31 |
| Tableau 4 : Synthèse des résultats de l'estimation du modèle.....                 | 36 |

## LISTE DES GRAPHES

|   |    |
|---|----|
| <b>Graphique 1 :</b> la demande de crédit à la CLCAM et l’appréciation de la procédure d’octroi de crédit par les agriculteurs .....  | 33 |
| <b>Graphique 2 :</b> la demande de crédit agricole a la CLCAM et l’appréciation du taux d’intérêt agricole par les agriculteurs ..... | 34 |
| <b>Graphique 3 :</b> la demande de crédit agricole a la CLCAM et l’accès à l’information sur les possibilités de crédit agricole..... | 35 |

## RESUME

Ce travail a pour objectif principal d'analyser les déterminants du faible taux de financement du secteur l'agricole par les SFD par une approche des données du modèle de régression linéaire logistique multiple et une analyse descriptive. Les résultats obtenus font état d'une influence significative du besoin de financement agricole, le niveau de revenu du producteur agricole, la garantie exigé pas la CLCAM, le niveau d'instruction du producteur agricole, formation reçu dans le domaine agricole, et la taille de l'exploitation (superficie cultivée) utilisée par le producteur. Les résultats indiquent aussi que les stratégies de minimisation des risques mises en œuvre par les SFD expliquent leur faible contribution au financement de l'agriculture et le caractère très sélectif des conditions d'accès aux services financiers des SFD et la procédure d'octroi très long et difficile est à l'origine du faible niveau de leur utilisation par les producteurs agricoles. En conclusion, le manque de compétence et le manque de formation professionnel justifient le faible taux de financement agricole par les SFD.

*Mots clés : taux de financement, modèle de régression linéaire multiple, minimisation des risques.*

## Abstract

The main objective of this work is to analyze the determinants of the low rate of financing of agriculture by SDF through a multiple linear regression model and a descriptive analysis. The results obtained show a significant influence on the need for agricultural financing, the income level of the agricultural producer, the guarantee required by the CLCAM, the level of education of the agricultural producer, the training received in the agricultural sector and the size Of the farm (area cultivated) used by the producer. The results also indicate that the risk minimization strategies implemented by SDFs explain their low contribution to the financing of agriculture and the very selective nature of the conditions for access to SDF financial services and the very lengthy grant procedure and difficult is the low level of their use by agricultural producers. In conclusion, lack of competence and lack of vocational training justify the low rate of agricultural financing by SDF. Thus some recommendations are formulated to make agricultural financing more efficient by SDF. The aim is to implement measures that improve the conditions of access to credit (while ensuring their viability).

*Keywords: funding rate, multiple linear regression model, and risk minimization.*

## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| <b>Introduction</b> .....   | 1  |
| <b>CHAPITRE 1 PRESENTATION DU LIEU DE STAGE</b> .....                       | 3  |
| <b>SECTION 1 : Présentation et description du contexte de stage</b> .....   | 3  |
| <b>SECTION 2 : Sujet de recherche comme centre d'intérêt de stage</b> ..... | 14 |
| <b>CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE</b> .....                        | 18 |
| <b>SECTION 1 : Problématique ; Objectifs et Hypothèses</b> .....            | 18 |
| <b>SECTION 2 : Revue de littérature</b> .....                               | 19 |
| <b>CHAPITRE3 : CADRE METHODOLOGIE ET RESULTATS</b> .....                    | 28 |
| <b>SECTION 1: Méthodologie de la recherche</b> .....                        | 28 |
| <b>SECTION 2 : Présentation et analyse des résultats</b> .....              | 32 |
| <b>Conclusion</b> .....   | 39 |

## Introduction

L'agriculture revient au premier rang des préoccupations de la planète. Elle est d'une importance capitale pour le renforcement de l'économie béninoise car elle contribue pour 32% en moyenne au PIB, 75 à 90% aux recettes d'exportation, 15% aux recettes de l'Etat et fournit environ 70% des emplois. Elle est donc considérée comme celui dont les nombreuses potentialités doivent être judicieusement exploitées pour soutenir la croissance économique nationale et contribuer ainsi à lutter efficacement contre la pauvreté (Sossou et al 2013). C'est sans doute conscient de cela, que la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) est axé sur la vision de faire du Bénin un grand exportateur de produits agricoles à l'horizon 2025 à travers une plus grande diversification de la production agricole. Dans ce cadre que le gouvernement du Bénin, à travers le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP, 1970-1992), a bénéficié d'un appui financier de la Banque Mondiale d'un montant de 46 millions de Dollars US (Houunkpo, 2015).

Jusqu'en 1989, les actions de promotion du développement agricole sont demeurées la chasse gardée des pouvoirs publics. Mais à partir des années 90, on a assisté à la libéralisation des activités du secteur avec comme corollaire une multiplication des intervenants non étatiques. Dans le même temps, il y a eu libéralisation dans d'autres secteurs de l'économie béninoise dont celui des services financiers. Cette libéralisation et la mondialisation économique qui s'imposent dans les pays du Sud, touchent aujourd'hui largement le secteur agricole et pose la problématique du financement de l'agriculture avec une acuité nouvelle. Les agricultures familiales ont besoin de s'intensifier, de se moderniser, de financer l'innovation technique, organisationnelle, etc. Le plus souvent, leur seule capacité d'autofinancement ne suffit pas à financer cette modernisation. Leurs besoins en services financiers portent sur diverses formes de crédit mais varie suivant les catégories d'exploitants agricoles.

Ce pendant l'accès au financement devient donc l'élément décisif. Or, la plupart des paysans des pays en développement sont exclus des systèmes bancaires. Les taux de bancarisation du monde agricole ne dépassent pas 5 ou 6 % en Afrique ou en Asie du Sud (Bachelier, 2007). Alors que, dans les pays développés, les banques agricoles ont joué, très tôt, un rôle majeur dans la modernisation de l'agriculture et la bancarisation des agriculteurs. La micro finance peut offrir une partie de la réponse, car elle possède le grand atout de la proximité qui repose souvent sur une approche mutualiste. C'est d'ailleurs une démarche très similaire qui est à l'origine des caisses locales de crédit agricole en France.

Malgré la forte contribution du secteur agricole dans le PIB des pays en voie de développement les plus pauvres, l'offre de services financiers disponible pour les agriculteurs est encore largement limitée et s'est avérée dans de nombreux contextes marginale et/ou inadaptée. Dans les pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine), une étude sur le financement du monde rural réalisée en 2000 montre que seulement 14% de l'offre globale de crédit va au secteur agricole.

Dès lors la question la plus évidente à se poser est de savoir ce qui peut expliquer la réticence des institutions financières en général et celle des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) en particulier, à financer l'agriculture. Le cas des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) est d'autant plus préoccupant que le crédit agricole est la raison même de leur naissance.

C'est donc pour apporter notre contribution à la levée des obstacles au financement de l'agriculture par cette structure, en termes d'approches de solutions, que nous avons choisi de mener nos réflexions sur le thème « Analyse des déterminants du faible taux de financement du secteur agricole par les SFD »

La présente étude s'articule autour de trois chapitres. Le premier est consacré au cadre institutionnel de l'étude (la première section aborde la présentation et description du lieu de stage; alors que la seconde section traite du sujet de recherche comme centre d'intérêt de stage). Le second chapitre traite du cadre théorique de l'étude à travers la problématique ; les objectifs et les hypothèses en section 1 et de la revue de littérature en section 2. Le cadre méthodologie et résultats feront l'objet du troisième chapitre dont la première section est consacrée à la Méthodologie de la recherche et la deuxième à la présentation et analyse des résultats.

## **CHAPITRE 1 PRESENTATION DU LIEU DE STAGE**

La Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) d'Akassato est la structure qui nous a accueillis pour notre stage dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin de formation. Après une présentation générale de cette structure, nous exposerons nos observations de stage afin de pouvoir déterminer une problématique qui fera l'objet de notre réflexion.

### **SECTION 1 : PRESENTATION ET DESCRIPTION DU CONTEXTE DE STAGE**

#### **1- 1 Présentation du cadre institutionnel, physique et environnemental de l'étude**

Il s'agit ici de présenter la FECECAM-BENIN et la CLCAM de Calavi ainsi que son agence d'Akassato à travers l'histoire, la structure organisationnelle, la mission et les activités.

##### **1- 1- 1 Historique**

La CLCAM-Calavi a été créée le 18 Août 1998, suite à une Assemblée Générale (AG) constitutive. Elle est sous la tutelle de la Délégation Technique Régionale (DTR) Atlantique/Littoral et sa gestion est assurée par un Conseil d'Administration (CA) composée de neuf (9) membres sociétaires, un Comité de Crédit (CC) de cinq (5) membres et un Conseil de Surveillance (CS) de cinq membres également. Elle a installé une agence à Akassato au bord de la voie inter-état à environ cent mètre de l'arrondissement.

Affiliée à un réseau dénommé Fédération et plus récemment Faïtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-Bénin), la CLCAM-Calavi/Agence Akassato est une institution de micro finance dont le but essentiel est d'œuvrer pour la promotion du monde rural à travers l'amélioration des conditions de vie des populations à la base et la lutte contre la pauvreté, par la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédit à ses membres. L'histoire de la CLCAM-Calavi/Agence Akassato est donc indissociable de celle de la FECECAM-Bénin. En effet, cette dernière est une institution coopérative constituée des Caisses Locales de Crédit Agricole mutuel (CLCAM). Créée en 1977, la FECECAM-Bénin n'a commencé ses activités qu'en 1978. De cette date à ce jour elle a connu plusieurs mutations :

##### **La phase de tutelle de l'ex-CNCA de 1976 à 1988**

Le réseau des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) et des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel (CRCAM) a été coordonné par l'ex-Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), société bancaire d'économie mixte créée par l'ordonnance N° 75-59 du 22 août 1975, modifiée successivement par les ordonnances N° 76-31 du 11 juin

1976 et 77-67 du 26 septembre 1977. Cette phase a été marquée par la forte ingérence de l'Etat dans la gestion des CLCAM / CRCAM, Coopérative d'Epargne et de Crédit régie par le décret N° 77-37 du 25 février 1977. L'activité de crédit des CRCAM était quasiment dirigée par la CNCA et les responsables politico-administratifs. Ce mode de fonctionnement n'a pas permis un bon développement du réseau, ce qui a abouti à la dissolution / liquidation de l'EX-CNCA, organisme de tutelle du réseau à l'époque.

### **Première phase de réhabilitation de 1989 à 1992**

Cette phase a été caractérisée par le désengagement de l'Etat et la réaffirmation du caractère mutualiste et autonome du réseau CLCAM/CRCAM à travers le pilotage d'un projet. En effet, suite à la crise du système bancaire béninois en général et de la CNCA en particulier, toutes les banques de la place ont été liquidées. Mais, les nombreux rapports d'audit et de missions d'expertise qui avaient précédé la liquidation de la CNCA, avaient déjà constaté que dans les villages les CLCAM jouissaient d'un important capital et méritaient d'être réhabilitées compte tenu de l'engagement dont ont fait preuve les populations à la base.

Dans ce cadre, l'Etat avec l'aide de certains partenaires au développement (Banque Mondiale, Agence Française de Développement, Coopération Suisse, Fonds Européen de Développement, République Fédérale d'Allemagne, Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle), a décidé de réhabiliter le réseau des CLCAM/CRCAM dans la période du 01 janvier 1990 au 31 décembre 1992.

Il importe de souligner, qu'une structure (non statutaire) fut créée pour gérer la transition après la liquidation de la CNCA. Cet organe dénommé Collège des Présidents et Directeurs des CRCAM regroupait les dirigeants des six (06) régions. Porte-parole du réseau auprès des pouvoirs publics et partenaires, cet organe avait pris d'importantes décisions de gestion. On peut citer entre autres :

- Le gel du calcul des intérêts sur compte sur livret ;
- La rédaction des charges salariales avec la suppression de certaines indemnités au personnel ;
- L'instauration d'un système de péréquation au sein du réseau pour gérer les problèmes de trésorerie.

### **Deuxième phase de réhabilitation et de croissance de 1993 à 1998**

Elle est caractérisée par la création de la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-Bénin) le 07 juillet 1993, ainsi que la révision et l'adoption des textes organiques du réseau et de la transformation des CRCAM en Union

Régionale des CLCAM (UR-CLCAM). Cette phase visait à consolider les acquis (sociétariat, épargne, crédit, formation, information...) de la première phase.

### **Première Phase de redressement et de transformation à partir de 1999**

Elle est Caractérisée par des plans de redressement et de renforcement du réseau et la mise en conformité des statuts et règlements intérieurs des entités avec les dispositions de la loi N° 97-027 du 08 août 1997 portant appui à la réglementation des mutuels d'épargne et de crédit.

En effet, les performances enregistrées lors des deux phases de réhabilitation n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier global du réseau à cause de la dégradation du portefeuille crédit dans la plupart des caisses locales.

Les déficits d'exploitation enregistrés à partir de 1998 ont emmené les dirigeants du réseau FECECAM-Bénin à élaborer un certain nombre de plans de redressement, dont le plan d'affaire opérationnel, pour le redressement et la transformation de la FECECAM-Bénin. Celui-ci fut élaboré en novembre 2000 avec l'appui du Développement International Des jardins (DID Canada). Les mesures prises par la FECECAM-Bénin, dans le cadre du déroulement et la transformation de 2000, peuvent être résumées comme suit :

- la création d'une unité spéciale de recouvrement ;
- la catégorisation des caisses du réseau ;
- l'assainissement du portefeuille crédit ;
- la professionnalisation des activités ;
- la diversification des produits (crédit virage marché).

Si ces mesures ont permis un accroissement des dépôts et du volume des crédits, les fonds propres par contre, ont été sérieusement érodés à cause de la montée en flèche des impayés. Au nombre des supposées causes de cette situation, on peut citer entre autres :

- l'absence de maîtrise dans la croissance des activités ;
- l'usage d'outil d'analyse inappropriés en matière de gestion des crédits ;
- le laxisme et le manque de professionnalisme dans la gestion des crédits ;
- l'insuffisance de suivi des crédits mise en place ;
- les détournements des crédits ;
- les possibilités de parrainage dans l'octroi des crédits.

Avec la fusion des URCLCAM et du Secrétariat Technique de la Fédération le 04 Janvier 2008, les sept (07) URCLCAM ont perdu leur autonomie juridique et ont pris la dénomination de Délégation Technique Régionale (DTR) et la FECECAM se défini

désormais comme la Faïtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel à laquelle les CLCAM sont directement affiliées. La FECECAM-Bénin regroupe huit (08) DTR à savoir : DTR Alibori ; DTR Atacora; DTR Atlantique ; DTR Borgou ; DTR Colline ; DTR Mono ; DTR Ouémé et DTR Zou.

Suite à la transformation en 2004 des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit (CVEC) créées depuis 1995 en guichets des CLCAM, et celle de trente-sept (37) CLCAM en guichets dans le cadre du redressement au cours de l'exercice 2008 et suivant l'orientation d'une seule entité en plusieurs guichets, le réseau FECECAM est devenu un réseau à deux niveaux d'implantations sur le territoire national. Il est composé de 34 CLCAM et de la faïtière des Caisses d'Épargne et de crédit Agricole Mutuel (FECECAM).

A la base, les CLCAM à travers leurs guichets ont pour objet la collecte de l'épargne rurale et la distribution de crédit en milieu rural et périurbain. Elles mobilisent l'épargne rurale sous forme de dépôt, de comptes sur livret et de comptes courants puis octroient des prêts à court et moyen termes. Les prêts sont accordés aux coopératives, aux groupements, aux paysans individuels ainsi qu'aux petits commerçants et aux artisans. Au niveau départemental, les Délégations Techniques Régionales (DTR) assurent la formation, la supervision et le contrôle des activités des CLCAM à qui elles apportent leur appui technique. Les DTR jouent un rôle de banquiers des Caisses Locales de leurs zones respectives. Au niveau national, la FECECAM-Bénin a pour rôle essentiel la définition de la politique générale, l'appui technique, la supervision, la formation et la gestion des excédents de trésorerie.

La CLCAM-Calavi jouit d'une autonomie juridique et financière. Ces organes de gestion et de contrôle sont appuyés par une équipe technique chargée de l'exécution.

**Tableau 1: Point de service de la CLCAM**

| Département | Nombres de CLCAM | Proportion/Fréquence |
|-------------|------------------|----------------------|
| Alibori     | 11               | 10,58                |
| Borgou      | 13               | 12,50                |
| Atacora     | 09               | 08,65                |
| Donga       | 06               | 05,77                |
| Zou         | 09               | 08,65                |
| Collines    | 09               | 08,65                |
| Mono        | 06               | 05,77                |
| Couffo      | 07               | 06,73                |
| Ouémé       | 11               | 10,58                |
| Plateau     | 05               | 04,81                |
| Atlantique  | 13               | 12,50                |
| Littoral    | 05               | 04,81                |
| Total       | 104              | 100,00               |

Source : CLCAM Calavi / Agence Akassato

## 1- 1- 2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Une convention d'affiliation est signée entre les CLCAM et la FECECAM et on note des organes de décisions et des organes d'exécution et de contrôle dont les textes organiques de la FECECAM-Bénin définissent les attributions.

### a- Les organes de décisions

#### *L'Assemblée Générale (AG):*

L'Assemblée générale est l'organe suprême et l'organe souverain de décision de la FECECAM-Bénin. Elle est constituée des délégués élus représentant chaque CLCAM membre. Chaque délégation est composée de trois représentants par membre affilié émanant des différents organes. L'Assemblée Générale des délégués régulièrement constituée, représente l'universalité des membres et est compétente pour :

- Définir la politique et les orientations générales du réseau ;
- S'assurer de la saine administration et du bon fonctionnement du réseau ;
- Adopter et modifier les statuts et règlement ;
- Elire et démettre les membres des organes de gestion et de contrôle ;
- Créer les réserves facultatives ou tout fonds spécifique notamment le fonds de garantie ;
- Se prononcer en dernier ressort sur les nouvelles adhésions ;
- Approuver les comptes et statuer sur l'affectation des résultats ;
- Fixer s'il y a lieu, le taux de rémunération des parts sociales ;
- Définir la politique de crédit de la FECECAM-Bénin.

#### *Le Conseil d'Administration (CA)*

Composée de sept (7) à neuf (9) sociétaires élus, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la FECECAM-Bénin et autoriser les actes y relatifs. Il veille au bon fonctionnement du réseau. Il se réunit au moins une fois par trimestre et rend compte à l'AG.

#### *Le Conseil de Surveillance (CS)*

Il est chargé de la surveillance, de la régularité des opérations de la FECECAM-Bénin et du contrôle de gestion. Il a entre autres fonctions, celle d'examiner les rapports d'inspection et de révision externe des CLCAM, des Délégations et des structure de gestion de la Faïtière et celle de recevoir des plaintes des membres et si possible y répondre si non les soumettre aux cinq (05) membres élus parmi les délégués présents à l'AG.

#### *Le Comité de Crédit (CC)*

C'est un organe composé de cinq (05) membres élus parmi les délégués des CLCAM. Il a pour rôle d'accorder des crédits, avec l'appui du secrétariat technique de la faîtière, aux membres conformément aux politiques et règles prévues en la matière.

#### ***Le Comité de Déontologie (CD)***

Les membres du CD sont considérés comme des dirigeants au sens de l'article 26 de la loi régissant les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit. Ils adoptent les lois relatives à la protection des intérêts de la FECECAM-Bénin et de ses membres. Les dites règles portent notamment sur les dispositions régissant la conclusion des contrats avec les dirigeants sur les modalités de prêts qui leurs sont accordés et sur la protection des renseignements à caractère confidentiel que la FECECAM déteint sur ses membres. En cas de conflit entre deux organes de décision le CD est saisi ou s'autosaisit pour favoriser une solution à la muable.

#### **b - Les organes d'exécution et de contrôle**

##### ***Le Chef d'Agence (CA)***

Le chef d'Agence ou le gérant a pour mission d'œuvrer à l'atteinte des objectifs de croissance et de rentabilité fixés par le Conseil d'Administration (CA) et la DTR ou la FECECAM. Il dépend statutairement du Conseil d'Administration. Toutefois, il doit veiller au respect des dispositions et procédures élaborées par la FECECAM-Bénin et la DTR Atlantique/Littoral. Il entretient des relations de service avec les chefs services de la DTR et les gérants des autres caisses sans oublier ses collaborateurs immédiats. Il assure la fonction des cadres et a sous sa responsabilité la gestion des immobilisations.

##### ***L'Agent de crédit (AC)***

L'agent de crédit (AC) est chargé de mettre en exécution la politique de crédit et assiste le gérant dans sa mission. Il reçoit et organise les dossiers de crédit, élabore et gère les remboursements de prêts et porte également assistance-conseils aux bénéficiaires de crédit. L'agent de crédit recherche des informations pertinentes et précieuses sur les garanties, les établit et suit les échéanciers car il est entremetteur entre le gérant et le Conseil d'Administration pour les assises en vue des délibérations de crédits. Il calcule les intérêts et les montants dus et procède au décaissement des prêts. Il travaille en étroite collaboration avec l'analyste de crédit qui a un rôle d'encadrement et d'évaluation des risques liés à la gestion des crédits conformément aux procédures et textes organiques en vigueur dans le réseau. L'analyste de crédit est placé sous l'autorité du Directeur de Caisse et il entretient des relations de travail avec l'Agent de Crédit et les autres acteurs de la Caisse et de la Faîtière. Il a pour tâche de veiller à la qualité du portefeuille de crédit et à la maîtrise du risque d'impayés.

### ***Le Comptable***

Le comptable est chargé de la gestion comptable et financière de la caisse. Il veille au respect scrupuleux des procédures et manuels comptables et doit se référer aux instructions opérationnelles de la hiérarchie. Il réceptionne les pièces comptables, vérifie leur régularité avant de les enregistrer. Il lui revient également de vérifier l'exactitude de tous les calculs d'intérêts de prêts. Enfin il doit aussi :

Produire et suivre l'évolution des indicateurs de performance de la caisse, faire des observations nécessaires au gérant ;

Effectuer les travaux d'inventaire de fin d'année ;

Elaborer les états financiers et les documents techniques entre le rapport annuel de structure ;

Appuyer le gérant dans l'établissement, le suivi et l'exécution du budget et du plan de développement.

### ***Le Service de Recouvrement***

L'Agent de Recouvrement a pour mission de :

- Prendre en charge et de veiller à la bonne tenue des dossiers de prêts qui lui sont confiés ;
- Dépouiller le portefeuille des impayés et procéder à la catégorisation des dossiers ;
- Suivre les engagements et relancer les débiteurs et leurs cautions en cas de défaillance et mener des actions de recouvrement suivant le programme de travail validé par la hiérarchie.

### ***Le Service Caisse***

Placer sous l'autorité du gérant, le service caisse assiste ce dernier dans sa mission et est chargé des opérations de caisse et de gestion de la trésorerie. Dans ce cadre, il établit au quotidien le solde journalier des opérations et doit procéder pour chaque opération, au billettage des pièces au verso du reçu.

### ***Le service Guichet***

Le guichetier a pour mission d'accueillir et de renseigner les clients ; de tenir les registres d'ouverture de comptes et d'adhésion des sociétaires. Il doit systématiquement vérifier la concordance des soldes entre cartons de positions et livrets. L'initiative des pièces comptables et la certification des clients sont de son ressort. Le guichetier assure l'approvisionnement des stocks de fourniture et effectue toutes les tâches qui lui sont confiées par ses supérieurs hiérarchiques.

### ***Le Service Animation***

Placé sous l'autorité du gérant, ce service assiste l'agent de crédit dans sa mission et est spécialement chargé de la gestion des crédits octroyés aux groupements féminins. Il prodigue également des conseils de bonne gestion aux groupements de femmes bénéficiaires de crédit et les suit dans leurs activités.

### ***Le service de promotion d'Epargne Planifiée (EP)***

Ce service a pour tâches :

- De faire la promotion du produit Epargne Planifiée ;
- De préparer les cahiers et autres outils de collecte de fonds ;
- D'enregistrer les adhésions et collecter quotidiennement les mises des souscripteurs ;
- De faire le point hebdomadaire et mensuel des mises collectées ;
- De suivre la mise en place des crédits octroyés aux souscripteurs ;
- De suivre les échéances des crédits et veiller au remboursement à bonne date de tous les crédits dont elle a la responsabilité ;
- D'exécuter toutes les tâches compatibles à lui confiées ses supérieurs hiérarchiques.

### ***Le Service Sécurité***

Il est chargé d'assurer la sécurité entre autres des biens meubles et immeubles de la Caisse. Placé sous l'autorité du gérant, il est chargé de la propreté et du bon fonctionnement des installations de la Caisse et effectue d'autres tâches qui lui sont confiées par ses supérieurs hiérarchiques.

## **1- 1- 3 Missions et objectifs**

Le réseau des CLCAM a pour mission d'assurer au plan national la promotion et la pérennité des services financiers dans un esprit mutualiste en vue de contribuer au développement économique et au bien-être social de la population. Ainsi, à l'instar des autres CLCAM, la CLCAM-Calavi agence Akassato a pour objectifs :

- De collecter et gérer l'épargne et les dépôts de ses membres et des usagers ;
- De consentir des crédits à court, moyen, et long terme ;
- De favoriser la solidarité et la coopération entre les membres ;
- De promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative de ses membres ;
- D'organiser si possible des échanges d'expériences entre ses membres ;
- De régler si possible et préalablement à tout instance judiciaire, les conflits entre ses membres ;
- D'accepter en dépôt les lignes de crédits destinées au financement de ses membres et d'organisme intervenant au niveau rural ;
- De créer et de gérer des fonds spécifiques notamment les fonds de garantie et autres fonds.

#### **1- 1- 4 Cadre environnemental**

Une entreprise, pour assurer sa pérennité, ne peut vivre en autarcie. Elle ne peut qu'entretenir des relations avec les éléments de l'environnement où elle se situe. Les deux catégories d'environnement sont : le microenvironnement et la macro environnement.

##### **a- Le microenvironnement**

C'est l'ensemble des éléments extérieurs à l'entreprise, qui ont une influence sur ses activités et sur lesquels l'entreprise a une plus grande possibilité d'action. Il comprend les concurrents et les partenaires immédiats de l'entreprise (client, fournisseurs, concurrents, réseau de distribution, partenaires financiers...).

###### ***La clientèle***

La clientèle est l'ensemble des personnes qui se procurent les biens et services de l'entreprise. La survie de toute entreprise dépend de sa capacité à préserver sa clientèle et en conquérir d'autres. Pour cela, l'entreprise doit adapter sa production aux exigences de la clientèle. Tout client recherche parmi les produits et services qui lui sont offerts, ceux qui lui procurent le maximum de satisfaction.

La CLCAM d'Akassato s'est fixé pour objectif principal l'accès facile et rapide aux services financiers des personnes à faible revenus qui ont l'initiative d'entreprendre ou de développer une activité génératrice de revenus. Les bénéficiaires cibles des services de la CLCAM sont les commerçants, les Groupements Villageois (GV), les producteurs ruraux et les personnes qui exercent une profession libérale. La CLCAM a une préférence particulière aux personnes qui n'ont pas accès à un financement adéquat et qui ne disposent pas d'avoir personnels ou familiaux leur permettant de développer leurs activités.

###### ***La concurrence***

Pour mieux connaître son environnement immédiat, toute entreprise se doit d'étudier les entreprises évoluant dans le même secteur d'activités qu'elle. En ce qui concerne la CLCAM, elle vit dans un environnement concurrentiel très développé compte tenu de ses prestations. A titre d'exemples on a le PAPME ; le PADME ; la CPEC ; le FINADEV ; VITAL FINANCE ; Bénin Micro Finance, pour ne citer que celles-là.

###### ***Les partenaires techniques et financières***

Dans la réalisation de sa mission, la CLCAM est accompagnée par plusieurs partenaires au nombre desquels on peut citer :

- Le Millenium Challenge Account (MCA-Bénin) ;
- La Confédération des Institutions Financières de l'Afrique de l'Ouest (CIF) ;
- Le Développement International Des jardins ;

- L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) ;
- Le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA).

## **b - La macro environnement**

C'est l'ensemble des éléments extérieurs à l'entreprise, qui ont une influence sur ses activités et son équilibre, et sur lesquels a très peu ou presque pas de pouvoir d'actions. Il s'agit entre autres de l'environnement démographique, de l'environnement économique, de l'environnement réglementaire...

### *L'environnement démographique*

Le Bénin est découpé en douze(12) départements (l'Alibori, l'Atacora, l'Atlantique, le Borgou, les Collines, le Couffo, la Donga, le Littoral, le Mono, l'Ouémé, le Plateau et le Zou). Ces départements sont subdivisés en soixante-dix-sept (77) communes dont la commune d'Abomey-Calavi. Le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation réalisé du 11 mai au 31 mai a permis de dénombrer 9.983.884 habitants (contre 6.769.914 habitants en 2002) résidents des deux sexes dont 5.115.704 personnes de sexe féminin soit 51,2% de la population totale, ce qui correspond à un rapport de masculinité de 95,3 hommes pour 100 femmes. Les mêmes statistiques révèlent que trois départements du pays ont vu accroître leur poids en population du fait de la poussée démographique observée au cours de l'opération de recensement. Dans ces départements, il s'agit des villes d'Abomey-Calavi, de Ouidah, de Parakou et de Kandi. La même source indique en 2014 au Bénin, un taux de natalité de 36,51% contre un taux de mortalité de 8,39% ; ce qui donne un taux d'accroissement naturel de 28,12%.

La commune d'Abomey-Calavi est limitée au Nord par la commune de Zè, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par les communes de Cotonou et de Sô-Ava, à l'Ouest par les communes de Ouidah et de Tori-Bossito. D'une superficie de 650 km<sup>2</sup>, elle compte neuf arrondissements (Abomey-Calavi, Akassato, Godomey, Golo-Djigbé, Hêvié, Kponroun, Ouèdo, Togba et Zinvié). Le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) en 2013 indique pour la commune de Calavi 655.965 habitants soit près 46,97% de la population totale du département de l'Atlantique. Les femmes représentent 50,91% de la population totale de la commune. A l'issue du RGPH4, le taux d'accroissement de 2002 à 2013 de la commune est de 113,15% contre 47,47% pour l'ensemble du pays. L'ethnie dominante est le Aïzo, mais d'après la monographie réalisée : Adja 9,6% ; Fon 83,6%, Dendi 0,2%, Yom Lokpa 0,2% Peuhl 0,1% ; Otamari 0,2% ; Yoruba 4,3% et autre 1,5%.

### *L'environnement économique*

Le Bénin, dont Abomey-Calavi est l'une des communes, a connu un taux d'accroissement de 5,6% en 2013 selon le ministère de l'Economie et des Finances. Les

principales cultures de la commune sont le maïs (52%), le manioc (28%), l'arachide (7%), le niébé (5%) la patate douce (4%), l'ananas (2%), la tomate (1%) et le piment (1%).

Le revenu moyen annuel des ménages ruraux du département de l'Atlantique est de l'ordre de 102.652 FCFA alors que celui des pauvres est de 55.099 FCFA et celui des nantis 150.205 FCFA. L'Etude sur les Conditions de Vie des ménages Ruraux (ECVR) édition 1999-2000 révèle que les cultures de rente contribuent pour 18,82% aux revenus agricoles alors qu'elles y participent à concurrence de 22,53% et 15,11% respectivement pour les pauvres et les non pauvres. Alors que les cultures vivrières ne contribuent que pour 34% des revenus des pauvres, elles y contribuent à concurrence de 45% pour les non pauvres. Les activités les plus menées dans la commune de Calavi sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, les activités de transformation, l'artisanat, le transport, le tourisme et l'hôtellerie. Ces activités sont appuyées financièrement par les structures de micro finance comme la CLCAM, le PAPME, le PADME etc. Le manque de financement et d'équipements appropriés, l'inorganisation des femmes transformatrices et la non disponibilité permanente des matières premières constituent les principaux freins aux activités de transformation. L'ECVR fait observer que ce sont les activités d'élevage, de pêche et de chasse qui pourvoient le plus aux revenus des ménages ruraux de la zone. Les revenus salariaux sont plus élevés chez les ménages pauvres que chez les ménages non pauvres.

### *L'environnement réglementaire*

A travers ses lois et sa politique, l'Etat intervient dans l'économie pour protéger les entreprises les unes à l'égard des autres, les consommateurs ainsi que les intérêts de la société. Au Bénin, conformément à la Loi cadre (Loi PARMEC), les institutions de micro finance sont régies par un ensemble de textes qui déterminent leur autorisation à exercer l'activité de micro finance. Il s'agit notamment :

- De la loi n°97-027 du 8 Août 1997, portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;
- De la loi n°2003-22 du 11 Novembre 2003 modifiant la loi n°83-0008 du 17 mai 1983, portant définition et répression de l'usure en République Populaire du Bénin ;
- Du décret d'application n°98-60 du 9 Février 1998 de la loi n°97-027 du 8 Août 1997 ;
- De l'Arrêté n°465/MF/DC/MICROFIN/SA du 7 Juin 1999, portant modalité de conclusion de conventions avec les structures ou organisme d'épargne et de crédit non constituées sous forme mutualiste ou coopérative ;
- Des institutions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Des dispositions de l'organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) qui ont un impact sur les formes de garanties et les modalités de recouvrement au niveau des IMF en cas de défaillance.

La CLCAM se conforme aux dispositions légales et réglementaires régissant les IMF en général.

## **Section 2 : Sujet de recherche comme centre d'intérêt de stage**

### **2-1- Observation de stage**

#### **2-1-1- Etat des lieux sur les activités et services de la CLCAM de calavi/agence d'Akassato**

Les différents services parcourus durant le stage, ont permis d'examiner les services offerts et notamment les activités de chaque service.

- **Les services offerts** par la CLCAM Abomey-Calavi/Agence Akassato s'identifient comme suit:

#### ***Les services financiers***

➤ Les activités d'épargne (les comptes sur livret, les comptes courants, les dépôts à vue, les dépôts à terme comme le DAT classique, le DAT patriote, l'épargne planifiée, la domiciliation des salaires et pensions de retraite, la création et la gestion des fonds spécifiques tels que les fonds de garanties etc.)

➤ Les activités de crédit (le tout petit crédit aux femmes/hommes, les crédits à court terme ordinaire, les crédits à moyen terme, le crédit virage marché, les crédits sociaux, les crédits épargne avec éducation, le plan d'épargne investissement, les crédits aux groupes et aux groupements,

➤ Les produits de service : ces produits regroupent le transfert d'argent IMT, MTN mobile money

#### ***Les services non financiers***

Il s'agit entre autres ; services à la clientèle, l'appui-conseil, de la formation, sensibilisation, orientation, l'éducation etc....

- **Des activités**, on note :

➤ Guichet :

Il s'entretient avec les clients, les informe et résout au mieux leurs préoccupations ou les oriente vers les services appropriés suivant leurs besoins.

➤ La caisse :

Elle assiste à l'échange monétaire après le travail préalable au guichet. Il s'agit entre autres :

- ❖ des opérations de décaissement et d'encaissement ;
- ❖ de déblocage et le remboursement du crédit ;
- ❖ des ordres de paiement.

#### ***Service de la comptabilité :***

Il s'occupe de toutes les opérations comptables. Il établit les états financiers périodiques pour renseigner la direction et les autres organes de direction sur la situation financière de la caisse. Il joue également le rôle de contrôleur de gestion.

#### ***Service de crédit***

Il s'occupe de l'exécution de la politique de crédit. A ce titre, il reçoit et organise les dossiers de crédit, élabore et gère les remboursements des prêts. Notons ici que le crédit agricole est ce qui concerne notre étude dont : Analyse des déterminants du faible taux de financement du secteur agricole par les SFD.

### **2-1-2- Inventaire et regroupement des problèmes possibles par centre d'intérêts**

Durant notre parcours à la CLCAM, nous avons tenu compte de l'environnement interne et externe de l'entreprise. Ceci nous a permis de dégager les forces et faiblesses.

#### **a - Inventaire des atouts (forces et opportunités)**

L'état des lieux nous a permis de relever les forces suivantes :

- La proximité vis-à-vis des populations rurales ;
- L'existence d'un ensemble de procédures et règles, écrites et diffusées permettant de réduire les risques ;
- La réception instantanée par le destinataire et ceci dans n'importe laquelle des agences de la CLCAM répandues sur l'ensemble du territoire national, des transférés (IMT);
- Une bonne ambiance de travail.

#### **b - Inventaire des problèmes (faiblesse et menaces)**

- Faible taux de financement du secteur agricole comparativement à ceux des activités de transformation et au commerce;
- L'inadéquation entre l'offre des services financiers et les besoins de financement des producteurs agricoles ;
- L'insuffisance du délai de différé pour le secteur agricole ;
- La disparition subite et durable de la connexion par moment ;
- La survenance, par moment, de pannes techniques de l'appareil d'IMT ;
- La formation de longues files d'attente pour l'IMT aussi bien pour l'envoi que pour le retrait ;
- L'inexistence de plan de carrière pour les travailleurs ;
- De mauvaises conditions matérielles ;
- L'insuffisance de l'effectif du personnel.

#### **c - Regroupement des problèmes par centre d'intérêts**

### **Tableau 2 : Regroupement des problèmes par centre d'intérêts**

| N°) | Centres d'intérêts              | Problèmes spécifiques   | Problème général   | Libellés de la problématique   |
|-----|---------------------------------|---|--|--|
| 1   | Offre de crédit                 | -Faible taux de financement du secteur agricole comparativement à ceux des activités de transformation et au commerce.<br>-Inadéquation entre l'offre des services financiers et les besoins des producteurs agricoles,<br>-Insuffisance du délai de différer pour le secteur agricole. | Faible taux de financement de l'agriculture par la CLCAM       | Problématique du financement optimal de l'agriculture par la CLCAM             |
| 2   | Transfert de fond               | -Disparition subite et durable de la connexion par moment ;<br>-Survenance, par moment, de pannes techniques de l'appareil d'IMT ;<br>-Formation de longues files d'attente pour l'IMT aussi bien pour l'envoi que pour le retrait  | Difficultés dans la gestion du transfert de fonds par la CLCAM | Problématique d'une bonne gestion du système de transfert de fond par la CLCAM |
| 3   | Gestion des ressources humaines | -Inexistence de plan de carrière pour les travailleurs ;<br>-Mauvaises condition matérielles<br>-Insuffisance de l'effectif du personnel  | Mauvaise gestion des ressources humaines                       | Problématique d'une meilleure gestion des ressources humaines                  |

Source : Résultats de nos analyses

Les problématiques étant formulés à parti des différents problèmes identifiés et regroupés par centre d'intérêts, il faut maintenant choisir la problématique en vue de la formation du sujet.

## 2-2- Choix de la problématique de l'étude et justification du sujet

A l'issu des observations de stage il se dégage trois problématiques classées dans l'ordre croissant de leur degré d'importance comme suit :

- Problématique d'une meilleure gestion des ressources humaines ;
- Problématique d'une bonne gestion du transfert de fond par la CLCAM ;
- Problématique de faible taux de financement de l'agriculture.

Le choix de la "**problématique d'une meilleur gestion des ressources humaines**" nous paraît utiles cas l'homme est au centre des activités de toute entreprise. S'il est dans de

bonnes conditions de travail et motivé, le travailleur donnera le meilleur de lui-même en vue d'une production efficiente et par ricochet un bon rendement ; le contraire aussi étant vrai. Cependant, dans la mesure où nous n'avons pas suivi une formation en management des ressources humaines, nous estimons n'avoir pas les compétences nécessaires pour bien étudier cette problématique.

En ce qui concerne la deuxième problématique : "**Problématique d'une bonne gestion du système de transfert de fond par la CLCAM**" elle n'est pas moins importante car elle constitue une source importante de revenu pour la CLCAM. Mais une étude plus pertinente et plus approfondie de cette problématique nécessitera des connaissances en télécommunication et en maintenance réseau : ce qui n'est pas de notre spécialité. C'est la raison pour laquelle cette problématique sera abandonnée.

Quant à la troisième problématique : "**Problématique de faible taux de financement de l'agriculture par la CLCAM de Calavi**" elle convient mieux à notre formation en Economie Appliquée. De plus, aujourd'hui, le développement de l'agriculture béninoise est plus que jamais préoccupant. Rappelons que le problème général est celui du faible taux de financement du secteur agricole par la CLCAM et que les problèmes spécifiques se déclinent comme suit :

➤ Faible taux de financement du secteur agricole comparativement à ceux des activités de transformation et au commerce ;

➤ L'inadéquation entre l'offre des services financiers et les besoins de financement des producteurs agricoles ;

➤ L'insuffisance du délai de différé pour le secteur agricole.

L'étude du thème : "**Analyse des déterminants du faible taux de financement du secteur agricole par les SFD**" a pour but de suggérer des mesures de résolution des problèmes spécifiques ci-dessus énumérés et donc du problème général.

## **CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE**

### **SECTION 1 : Problématique ; Objectifs et Hypothèses**

#### **1 - Problématique**

Depuis une quinzaine d'années, la micro finance connaît un développement important, sous des formes institutionnelles variées, dans la plupart des pays du sud. Ce développement a été engagé avec l'objectif de lutter contre la pauvreté, en soutenant les activités économiques des populations qui n'ont pas accès aux banques classiques. Avec la faillite des banques de développement et le désintérêt des banques classiques pour le secteur rural, les institutions de micro finance (IMF) sont aujourd'hui au Bénin, parmi les acteurs financiers les plus impliqués en milieu rural ; (Caisses mutuelles, Caisses villageoises ou des associations de services financiers,...).

En effet, face à une demande croissante de financement de l'agriculture béninoise, l'offre publique diminue (faillite des banques de développement) et l'offre privée est frileuse (désintérêt ou attitude attentiste des banques classiques vis-à-vis du secteur agricole). De plus, les aspects institutionnels et les politiques macroéconomiques rendent les investissements privés dans l'agriculture peu attractifs. Face à cette situation, les institutions de micro finance, hormis le secteur informel, sont considérées par beaucoup d'observateurs comme les seuls acteurs financiers capables de contribuer réellement au financement du monde rural et de l'agriculture au Bénin. (Biaou 2009)

Dans le contexte actuel de libéralisation des économies, le défaut d'accès au financement reste une contrainte majeure au développement de l'agriculture familiale qui est un secteur économique majeur dans l'économie béninoise. Cette agriculture familiale a besoin de s'intensifier, de se moderniser et d'adopter les innovations techniques et organisationnelles donc d'être financée.

Ainsi, le problème de la faible contribution des SFD au financement de l'agriculture au Bénin se pose, malgré la prolifération des SFD. Par ailleurs, les services de ces dernières sont sous utilisés par les producteurs agricoles. Pourquoi une telle situation ? Y a-t-il des barrières pour accéder à ces services par les agriculteurs ? Est-ce parce que les services offerts sont peu adaptés aux activités agricoles?

#### **2 - Objectif de l'étude**

Il s'agit pour nous de faire des déclarations d'intention en termes de résolution des problèmes suivant un objectif et des objectifs spécifiques.

##### **2.1 L'objectif général**

L'objectif général est d'examiner les conditions essentielles qui devront induire une amélioration de la contribution de la micro finance au financement de l'agriculture béninoise.

##### **2.2 LES OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Analyser les facteurs qui expliquent le faible niveau d'utilisation des services financiers des SFD par les producteurs agricoles,
- Examiner les causes de l'inadéquation entre les services financiers offerts par les IMF et les besoins de financement de l'agriculture.

### 3 - Hypothèses de recherche

- Les stratégies de minimisation des risques mises en œuvre par les SFD expliquent leur faible contribution au financement de l'agriculture.
- Le caractère très sélectif des conditions d'accès aux services financiers des SFD explique le faible niveau de leur utilisation par les producteurs agricoles.

## SECTION 2 : REVUE DE LITTÉRATURE

Cette section est scindée en deux paragraphes. Dans le premier paragraphe, nous ferons la clarification conceptuelle du terme et en second lieu une revue théorique et empirique.

### PARAGRAPHE 1 : Clarification des concepts

**Le secteur financier** : Le secteur financier est un secteur économique qui regroupe toutes les activités qui se rapportent à la finance. Il regroupe les différentes activités des établissements de crédit, dont les banques font partie. Ce secteur est présent dans tous les pays du monde. Il a un poids considérable et croissante sur l'économie. Les acteurs de ce secteur exercent tous les métiers des établissements de crédit. Le plus connu, par le grand public, de ces métiers est celui de banque de détail, qui consiste d'une part à garder en dépôt l'épargne des particuliers et d'autre part à prêter de l'argent à ces mêmes particuliers. Selon Fortune, le secteur bancaire représente 12,9% de l'économie mondiale. Les vingt plus grosses banques du secteur ont engrangé 171 milliards de dollar de profit entre 2003 et 2012 ; à chiffre d'affaire équivalent, elles sont donc en moyenne deux fois plus rentables que les entreprises du secteur primaire. Le secteur financier joue un rôle crucial dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Il ressort des recherches théoriques et empiriques qu'il existe une corrélation positive entre un secteur financier sain et le développement économique.

**La Micro finance** : Elle consiste à offrir des services financiers aux populations pauvres, composées notamment des petits travailleurs indépendants ou organisés en groupements. Elle s'est développée en tant qu'approche de développement économique qui s'intéresse spécifiquement aux populations à faible revenu. Les services financiers comprennent généralement le micro crédit et l'épargne (BAD, 2002).

**Le Microcrédit** : C'est l'octroi de petits prêts aux opérateurs qui sont trop pauvres pour prétendre à des prêts auprès des banques classiques. Le micro crédit finance toutes activités (micro exploitation agricole, artisanat, petit commerce) aussi bien dans les milieux

urbain ; suburbain que rural. Ce mécanisme s'est avéré populaire et parfois efficient dans la lutte contre la pauvreté, permettant à ceux n'ayant pas accès au système bancaire d'emprunter des fonds et de créer des activités génératrice de revenus (BAD, 2002).

**Le secteur agricole:** C'est l'ensemble des mesures complexes visant à affirmer le rôle de l'agriculture dans le développement économique. C'est un secteur d'activité parmi tant d'autres, mais à la fois un secteur spécifique. Tout d'abord, dans un pays se trouvant dans la première phase de son développement, il emploie beaucoup plus de gens que toutes les autres branches d'activité. Ainsi, dans la majorité des pays en développement les plus démunis – Chine et Inde inclus , il occupe jusqu'à 60% et 70% de la population active locale. Dans les pays développés, à l'inverse, le secteur agricole emploie habituellement moins de 10% des actifs (3% aux Etats-Unis). En second lieu, les activités agricoles remontent à plusieurs milliers d'années, depuis l'abandon par l'humanité de la chasse et de la cueillette, dont elle tirait l'essentiel de sa subsistance. La dimension du secteur agricole constitue l'élément spécifique auquel l'agriculture doit son rôle primordial dans la fourniture de facteur de production, et notamment d'actifs, à l'industrie et aux autres secteurs modernes. La population étant agricole à raison de 70% au moins, le secteur rural est pratiquement le seul vivier ouvert au secteur urbain pour accroître ses actifs. Le secteur agricole peut constituer une source majeure de capitaux pour une croissance économique moderne. Certains auteurs ont même laissé entendre que l'agriculture était, voire la seule, source de capitaux dans les premières phases du développement, mais leur thèse exagère le rôle de ce secteur. Les capitaux proviennent de l'épargne investie, et celle-ci des revenus.

**Finance rurale :** C'est mobiliser la monnaie en milieu rural et l'utiliser dans le même milieu pour le financement des activités rurales. (BAD, 2002) c'est un processus d'intermédiation au travers duquel les dépôts mobilisés sont acheminés vers des entreprises rurales. L'intermédiation financière rurale implique donc, en théorie, la mobilisation des dépôts au niveau des épargnants ruraux pour les mettre à la disposition des emprunteurs ruraux. Le crédit rural implique que les prêts soient accordés à des ménages et à des résidents opérant dans les zones rurales d'un pays.

**Crédit agricole :** C'est une composante de la finance qui finance spécifiquement des activités, des services qui touche les secteurs agricoles. Il se subdivise en des crédits de court terme, de moyen terme et de long terme.

Le crédit de court terme se réfère généralement à une période allant de moins d'un an jusqu'à deux ans (BAD, 2002). A titre d'exemple, nous pouvons citer les crédits de campagne servant à acquérir des intrants (semences, engrais, pesticide...) et à faciliter l'écoulement des productions sur le marché, les avances en compte courants, les facilités de trésorerie, etc. Le crédit de moyen terme couvre une période de deux à cinq ans (BAD, 2002). Il sert à financer

l'acquisition de matériel agricole, d'animaux, d'unité de stockage, de charrette, etc. Le crédit de long terme s'échelonne sur plus de cinq ans (BAD, 2002). Il permet de faire l'acquisition de terres, la construction d'infrastructures plus importantes comme les bâtiments de ferme, de réseaux d'irrigation, etc. les prêts de moyen et surtout de long terme à des particuliers sont plutôt rares dans les pays africains notamment sub-sahariens en raison du faible niveau de développement de l'agriculture, du risque lié à ce secteur et du niveau de rentabilité souvent faible du secteur agricole (BAD, 2002).

**PARAGRAPHE 2** : Revue de littérature théorique et empirique

### **A. Revue de littérature théorique**

#### **a) Echec des banques et importance des IMF dans le financement agricole**

De la fin de la seconde guerre mondiale à la première décennie après les indépendances, les politiques de financement rural étaient inspirées par les théories économiques keynésiennes (avant 1970) : elles reposaient sur une forte intervention de l'Etat et privilégiaient la fonction de « crédit agricole ». Le sous-développement rural et agricole était analysé comme le résultat d'une incapacité des paysanneries pauvres à épargner et à investir ; le crédit était alors utilisé comme un « levier du développement », nécessaire pour amorcer le « cercle vertueux » du développement et de l'investissement privé. Le crédit public était considéré comme un outil nécessaire au changement technique, au financement de l'innovation et au développement de la production agricole. Il était aussi un moyen de réduire l'emprise des usuriers sur les économies rurales. Des taux d'intérêt faibles, subventionnés, devaient stimuler la demande de crédit des populations rurales, l'utilisation des intrants, et appuyer le développement des exploitations agricoles pauvres. Pour renforcer son efficacité, le crédit était ciblé préférentiellement sur des productions agricoles d'exportation (café, coton, arachide...), sur des techniques d'intensification et sur l'équipement agricole, dans des zones de spécialisation productive (*Dossier Thématique Finance rural et agricole*).

L'effort de développement a été concentré à cette période sur la création d'institutions de crédit sous des formes variées selon les contextes. Les banques agricoles et banques de développement vont être créées en Amérique Latine sur le modèle des Etats-Unis, en Afrique francophone sur le modèle français. Des Unions de coopératives sont créées un peu partout dans les Colonies sur la base de modèles du Nord (Raffines par les Allemands, les Japonais, les Anglais, programme de crédit coopératif US en Amérique Latine, crédit agricole mutuel dans les colonies francophones). Ainsi, le montant des investissements en programme de crédit consentis par l'aide américaine entre 1950 et 1970 est évalué à environ 700 millions US\$. Pendant cette même période, l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est très active dans le développement de réseaux coopératifs de crédit à travers le monde. La Banque Mondiale estimera plus tard (World Bank, 1993) avoir engagé,

en quatre décennies, un portefeuille de 16 milliards US \$ dans des programmes de «crédit agricole». (*Dossier Thématique Finance rural et agricole*)

### **b) Du crédit agricole aux « marchés financiers ruraux »**

La remise en cause de ces orientations est amorcée au début des années 70, tant sur le plan de la théorie économique que sur le plan des politiques de développement agricole. Les difficultés rencontrées sont attribuées aux rigidités induites par l'intervention de l'Etat dans le système financier. Ces évolutions s'inscrivent dans le contexte de changement macro-économique qui est amorcé au fil des années 70 et conduira à la libéralisation économique des années 80, avec le développement des programmes d'ajustement structurel (PAS). Des économistes néo-classiques (Gurley et Shaw (1967), puis Mac Kinnon (1973)) engagent une critique théorique de la « répression financière » qui caractérise les politiques de financement keynésiennes. Le contrôle des taux d'intérêt et leur maintien à un niveau artificiellement bas, les interventions de l'Etat entravant la liberté de mouvement du secteur financier, l'appui apporté par les banques publiques à des entreprises publiques défaillantes, limitent le fonctionnement du système financier et son efficacité. Ils contribuent à une faible mobilisation de l'épargne et à des prélèvements de l'Etat qui nuisent à l'investissement. Une libéralisation du système financier est préconisée à travers le concept « d'approfondissement du système financier » (« *Financial deepening* ») qui repose sur la levée des contraintes pesant sur le système financier et sur le désengagement de l'Etat.

Dans cette perspective, le rôle du système financier évolue radicalement : l'objectif n'est plus d'injecter du crédit dans une production agricole, mais de construire un marché financier rural qui permette un accès durable aux services financiers, en mettant en relation les agents disposant des ressources monétaires (épargnants) avec ceux qui en ont besoin (les emprunteurs). L'objectif n'est plus de financer une production agricole mais de promouvoir des activités économiques diversifiées et de donner à des catégories de populations vulnérables mais à fort potentiel (les femmes, les jeunes...) les moyens de développer des activités génératrices de revenus et permettant l'accumulation. Les difficultés rencontrées par les programmes de crédit agricole à cette période confortent cette critique théorique : les impayés sont importants, de nombreuses institutions de crédit agricoles sont en difficultés, l'ensemble du système financier se révèle très fortement dépendant de l'aide extérieure. Par ailleurs, des agences de développement fortement impliquées dans le financement de l'agriculture engagent des bilans de leurs actions (AID, 1973), (FAO, 1975), qui mettent en évidence l'impact mitigé de ces programmes de crédit agricole. Les évaluations montrent que dans certains contextes les politiques de crédit agricole ont permis un accès élargi aux prêts de court terme et au financement des investissements agricoles. Mais il apparaît que ces effets positifs ont plus largement bénéficié aux populations ayant déjà une assise économique

favorable (paysans moyens et aisés). Plus généralement, l'importance des volumes de financement décaissés n'est pas corrélée avec une progression significative et systématique des productivités et des revenus agricoles. La capacité d'épargne des ménages ruraux n'a pas progressé et les cercles vertueux de l'investissement privé espérés restent virtuels. La subvention de l'économie agricole n'a pas eu l'effet d'entraînement escompté ni sur le développement de l'économie agricole, si sur les activités économiques rurales. Le secteur informel que l'on voulait réduire reste très actif, alors que le système financier formel est faiblement développé. Il est aussi fortement dépendant des subventions extérieures et ce sont donc les épargnants et les contribuables qui paient le prix du développement agricole. Les institutions créées pour diffuser le crédit dans les économies rurales s'avèrent faiblement efficaces : les capitaux mobilisés n'arrivent que partiellement aux exploitations agricoles, la gestion des institutions est peu rigoureuse et entraîne pertes et malversations ; les taux de remboursement faibles et la faible attention portée à la mobilisation de l'épargne compromettent la viabilité des institutions financières, tout comme l'utilisation politique qui en est souvent faite.

Cependant, ces interrogations ne vont pas entamer dans un premier temps les stratégies d'investissement des principaux bailleurs de fonds. L'AID, la Banque Mondiale, la FAO continueront à investir massivement dans les projets de crédit agricole tout au long des années 70. De nouveaux acteurs vont même émerger dans ce champ : le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) développe significativement ses investissements de crédit agricole à cette période ; les coopérations d'Europe du Nord investissent dans le crédit rural (Allemands et Suisses en Afrique de l'Est, en Indonésie) ; des ONG commencent à se développer dans ce domaine. Ce n'est qu'au début des années 80 que les politiques de financement vont évoluer radicalement sous l'effet de la crise de l'endettement des pays en développement qui va s'amplifier et des déséquilibres financiers engendrés par la situation de déficit économique américaine. Pour lever les difficultés, il est préconisé de supprimer toutes les contraintes limitant le développement des marchés financiers : déréglementation du secteur financier, suppression des subventions, pratique de taux d'intérêt réels permettant l'allocation optimale des ressources, la mobilisation de l'épargne rurale, le choix des opportunités économiques les plus rentables. Ces réformes se traduiront par des mesures de libéralisation plus ou moins drastiques selon les pays : déréglementation du secteur financier, réforme ou fermeture des banques de développements, politiques de taux d'intérêt élevés pour favoriser la mobilisation de l'épargne. En Afrique francophone, cette libéralisation va se traduire par une restructuration et un assainissement du secteur bancaire (privatisation, liquidation ou restructuration des banques publiques, rationalisation des politiques de taux d'intérêt, dévaluation du FCFA, intégration financière régionale...), par la mise en place

d'une nouvelle réglementation et par l'émergence d'innovations institutionnelles en matière de financement décentralisé (Hugon, 1996).

**c) Dans le vide laissé par l'Etat, va se développer la micro finance**

La micro finance va se développer pendant une longue première phase « expérimentale » (1980-1990/92), sans grande intervention des Etats, mais avec le soutien progressif des bailleurs de fonds du Nord. Les Etats se limitent à accepter ou non les projets de développement comprenant une intervention de financement, en y associant éventuellement les banques publiques quand elles existaient encore. Au début des années 90, les innovations de la micro finance commencent à faire leurs preuves, et les premiers succès conduisent à un engouement planétaire pour ce nouvel « outil de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'initiative privée ». En Afrique de l'Ouest par exemple, le secteur connaît une forte croissance à partir de 1992/93. L'euphorie de la croissance gagne la plupart des acteurs (bailleurs, gouvernements, opérateurs en tout genre...). L'accent est mis sur la portée des organisations de micro finance (croissance des portefeuilles de crédit en volume, croissance du nombre de bénéficiaires, extension géographique des réseaux...), l'hypothèse qui prévaut est celle d'un marché largement extensible, ouvert à qui veut y rentrer. L'engouement gagne alors des bailleurs de fonds qui n'étaient pas traditionnellement impliqués dans ce secteur ; les projets se multiplient sur le terrain, le rythme de décaissement des lignes de crédit devient un critère de performance pour certains bailleurs de fonds... Le fort développement du secteur suscite des vocations au sein des opérateurs généralistes au Nord comme au Sud et de nombreuses ONG développent des activités de micro finance, avec des degrés variés de professionnalisme.

Ce développement est opéré dans un contexte d'absence presque complète de régulation par les Etats. Les lois réglementant la micro finance n'existent pas encore, l'information détenue par les Etats sur le développement du secteur est ténue, les dispositifs et outils de suivi sont quasi inexistantes ou au mieux fragmentés entre les différents opérateurs, les opérations sur le terrain ne sont coordonnées ni par les Etats, ni par les bailleurs de fonds. On assiste à un emballement du secteur dans une logique marchande, qu'aucun garde-fou ne vient réguler. Il en résulte dans de nombreuses zones une concurrence « sauvage » entre les organisations de micro finance qui aura rapidement des résultats très dommageables. La stratégie de conquête de parts de marchés conduit les organisations à concentrer leurs efforts sur cet objectif, au détriment du suivi et du contrôle de l'existant. On assiste localement à des « guerres de taux d'intérêt », à qui offrira le taux le plus faible pour détourner la clientèle des concurrents. Par calcul opportuniste ou par inconscience du processus d'endettement à l'œuvre, les utilisateurs du crédit se mettent à pratiquer allègrement la « cavalerie », empruntant à l'un pour rembourser l'autre, les impayés augmentent très rapidement dans de

nombreuses organisations de micro finance et avec eux les coûts de transaction liés à leur recouvrement. Paradoxalement, cette concurrence n'est pas forcément concentrée sur les zones les plus riches : le Soum par exemple, zone sahélienne défavorisée au Nord du Burkina, a connu une période où une vingtaine de systèmes financiers tentaient de se développer dans les mêmes régions. Cette période de « concurrence sauvage » a été très dommageable pour le secteur, entraînant des crises au sein de nombreuses organisations de micro finance, la faillite et la fermeture de certaines d'entre elles et une situation d'endettement des ménages qui pèsera sur le développement économique de certaines zones. Le développement de l'épargne au sein de la micro finance, les situations de crise qui se multiplient dans le secteur, ont conduit les Etats à reprendre un rôle plus actif. C'est d'abord dans leur rôle « régalién » que les Etats ont été sollicités : mise en place du cadre juridique, contrôle, sanction. Au-delà de ce rôle régalién, ce n'est qu'à la fin des années 90 que les Etats vont se doter progressivement de véritables politiques de micro finance englobant le financement rural. Ainsi, les premières initiatives de politiques sectorielles dépassant le rôle régalién se sont structurées en Afrique de l'Ouest et à Madagascar à la fin des années 90, avec la préparation des Stratégies Nationales de Micro finance.

## **B. Revue de littérature empirique**

De nombreux travaux ont tenté de ressortir sur le plan empirique les différents déterminants du faible taux de financement du secteur agricole. Des travaux ont été conduits par des institutions et des centres de recherche. Ils ont également fait l'objet des thèses de mémoire d'étude. Les résultats obtenus montrent que, nonobstant la diversité des acteurs et l'importance des ressources financières dans le secteur de la micro finance, l'orientation des crédits vers la production agricole est encore dérisoire au Bénin.

Lesaffre (2000) souligne une série d'éléments qui expliquent la faible implication des institutions financières dans le financement agricole et rural. Parmi ceux-là, figurent principalement la non maîtrise des risques agricoles, la méconnaissance du milieu rural, la priorité aux cultures de rente, l'absence de ressources longues.

Wampfler (2000), pour le problème de la faible adéquation entre la gamme des services financiers offerts par les IMF et les besoins spécifiques du financement de l'agriculture, a montré que les institutions de micro finance offrent le plus souvent des crédits de court terme et de montants modiques, ce qui ne permet pas de satisfaire les besoins des agriculteurs en fonds d'investissement et d'équipement.

La catégorisation des risques diffère selon leurs auteurs. En effet, d'après Hanning et Braun (1999) cités par Fiebig (2001), les risques auxquels faire face les IMF intervenant dans l'agriculture peuvent être classés en quatre catégories à savoir : les risques liés au crédit (cas des problèmes de recouvrement de crédit) découlant surtout de causes exogènes ; les

risques de liquidité et de taux d'intérêt (volume de crédits sollicités en déséquilibre avec le volume d'épargne mobilisé et taux inadéquat au regard de la rentabilité intrinsèque des activités agricoles) ; les risques de gestion (par exemple les IMF fortement subventionnés peuvent être moins rigoureuses dans le choix des demandes à financer et les risques de gouvernance.

En 2003, les recherches menées par K. Z. Kodjo, H. Abiassi et M. Allagbe, à base d'analyses de régression multiple, on retient de façon générale que la grande majorité des IMF préfèrent s'orienter prioritairement vers le commerce et les activités de transformation agricole. Le fait que l'agriculture vienne en tête des secteurs d'activités à risque explique la faible orientation des services des IMF vers ce domaine. Par ailleurs, les conditions très sélectives d'accès au crédit (exigences de garantie matérielle, multiplicité des pièces exigées dans les dossiers de demande) amènent beaucoup de producteurs à y renoncer. Enfin, il existe souvent une inadéquation entre les services financiers offerts par les IMF et les besoins spécifiques de l'agriculture car la plupart de ces institutions offrent des crédits de court terme et de montant insuffisant, ce qui n'assure pas la satisfaction des besoins en investissements et en équipements des producteurs agricoles. Dans la réalité, très peu d'IMF (si on exclut les réseaux informels) mènent des activités au niveau des campagnes, afin d'atteindre réellement les producteurs. Le manque de possibilités d'assurance pour les agriculteurs accentue ce phénomène.

En compilant plusieurs sources, tel que World Bank (1998), Nagarajan et Meyer (2005), Lapenu (2008), on révèle que cinq raisons principales expliquent les difficultés de financement. Une première raison réside dans la dispersion territoriale, l'éloignement et l'hétérogénéité des populations, la faiblesse des infrastructures de transport et de communication, parfois la faible densité des populations et l'enclavement important, qui rendent coûteux l'accès aux services financiers et le développement d'un maillage territorial. Une deuxième raison est liée à l'importance des risques des activités agricoles, surtout exogènes, comme les aléas climatiques, les épizooties ainsi que les risques économiques liés à l'incertitude au niveau des débouchés et des prix des produits agricoles. Une troisième raison est la faiblesse des ressources humaines (faible niveau de formation et peu d'incitation pour les personnes formées à travailler en zones rurales) compliquant le développement d'une offre locale de services. Une quatrième raison réside dans le manque de garanties appropriées et les cadres réglementaire, légaux et politiques peu favorables, fragilisant les transactions financières, en particulier le problème de la fiabilité juridique et même l'existence des titres fonciers. Une cinquième raison est relative à la « culture du crédit » où le prêt est parfois confondu avec un don, du fait des antécédents institutionnelle en matière de crédit (banque publique de développement).

En 2009, Biaou Elie Ayelesso, pour l'objet d'un mémoire d'étude a utilisé les modèles d'analyse de régression multiple en estimant trois modèles logis. En effet, ces résultats relèvent qu'il existe une relation positive entre l'étude de microprojets élaborés par les producteurs et l'accès effectif aux crédits agricole ce qui montre que les stratégies de minimisation des risques mises en œuvre par les IMF expliquent leurs faibles contributions au financement de l'agriculture. De même il existe une relation positive de la distance de résidence du promoteur au siège de l'IMF ; l'âge du producteur et la demande de crédit. On note par contre une relation négative entre l'instruction ; le nombre d'actifs agricoles et la demande de crédit ceci explique que les facteurs liés au cycle de production ne permettent pas aux producteurs d'avoir recours aux IMF.

Pour B. Hounkpo (Aout 2015) ce sont les difficultés de maîtrise des risques d'aléas climatiques et de marché qui explique le rejet de la plupart des demandes de crédit agricoles comparativement à celles destinées aux activités de transformation et au commerce. De même pour le même auteur la non fiabilité des garanties pour des emprunts à moyen ou long terme et le manque de compétence des agriculteurs en matière de gestion justifient l'inadéquation entre l'offre des services financiers et les besoins de financement des producteurs agricoles. Ceci à base d'une méthode d'analyse descriptive et les modèles d'analyse.

Par ailleurs, la rentabilité des activités du secteur agricole est souvent plus aléatoire que celles des autres secteurs de l'économie. Ainsi, pour les institutions de micro finance, il y a un haut risque à financer l'agriculture et ceci explique le fait que ces institutions se montrent prudentes à l'égard du financement de l'agriculture (Diagne et Zeller, 2001). Mais les cas où elles acceptent de la financer, les IMF adoptent un certain nombre de stratégies de minimisation de risque parmi lesquelles figurent la réduction du montant des crédits alloués, la concentration des crédits sur le court terme (1 -24 mois), la diversification du portefeuille des prêts et la priorité accordée aux grandes exploitations agricoles au détriment des petits paysans. (Yaron, 1992 ; Servet, 1996 et Wampfler, 2000). La mise en œuvre de ces stratégies de minimisation de risque dans un environnement économique caractérisé par la rareté des ressources financières de long terme conduit souvent les IMF à offrir des produits et services inadaptés aux besoins réels de financement de l'agriculture.

## **CHAPITRE3 : CADRE METHODOLOGIE ET RESULTATS**

Dans ce chapitre, nous procédons à la collecte, présentation, vérification des hypothèses émises et à des propositions de solution capable d'éradiquer les différents problèmes identifiés.

### **SECTION 1: Méthodologie de la recherche**

Dans un travail de recherche scientifique, la méthodologie adoptée s'avère importante pour la fiabilité et la crédibilité des résultats.

#### **A - Méthode de collecte des données**

La recherche exige l'utilisation d'un ensemble de moyens coordonnés dont l'application permet d'obtenir des résultats cohérents et fiables. Nous aborderons cette partie en fonction des éléments :

- Le choix de la population et l'échantillonnage,
- Technique et durée de l'enquête,
- Les outils de collecte des données,
- Le dépouillement et le traitement des données,
- Les Difficultés rencontrées

#### **1. Choix de la population et l'échantillonnage**

##### ✓ Choix de la population

La population concernée par notre étude est constituée des producteurs agricoles d'Abomey-Calavi en particulier ceux d'Akassato, de Sô-Ava, de Glo-Djigbé, de Gbétagbo et de Zinvié ayant ou non fait de prêt auprès de la CLCAM Calavi/Agence Akassato.

##### ✓ Echantillonnage

Dans le cadre de cette étude, en absence d'une base de sondage adéquate, nous avons adopté pour un échantillonnage à choix raisonné qui a respecté la démarche d'échantillonnage à deux degrés : dans un premier temps, nous avons retenu les localités d'Abomey-Calavi, d'Akassato, de Sô-Ava, de Glo-Djigbè et de Gbétagbo. Au second degré, nous avons choisi les producteurs agricoles de ces milieux. Dans le souci d'avoir des informations fiables et pertinentes dans le cadre de notre étude, compte tenu de la dimension plus qualitative que quantitative dans laquelle s'inscrit notre travail, nous avons limité la taille de notre échantillon à soixante (60) producteurs agricoles. Pour ce qui est du choix des (60) producteurs agricoles, nous avons procédé par un sondage à choix raisonné où nous avons effectué un échantillonnage à deux degrés, tout en respectant le quota que nous nous sommes fixé pour ce qui est du nombre des producteurs agricoles choisi.

#### **2. Technique et durée de l'enquête**

Pour mieux effectuer ce travail, nous avons élaboré un questionnaire qui a été adressé aux différents enquêtés que sont les producteurs agricoles. Avec certains, nous avons

eu des entretiens semi dirigés, en nous aidant d'un guide d'entretien qui nous renseigne sur les conditions de productions des agriculteurs et sur leurs conditions familiales. L'observation s'est également avérée nécessaire et indispensable dans la réalisation de ce travail. Elle nous a permis en effet de noter les facteurs déterminants de l'accès au financement. Avec les personnels de la CLCAM, nous avons eu des entretiens libres portant néanmoins sur les facteurs déterminants.

Notre enquête s'est déroulée sur une période de 45 jours où un travail en deux phases a été fait. La première consiste à interroger les 60 producteurs agricoles et la seconde est consacrée aux entretiens avec les personnels de la CLCAM.

### **3. Outils de collecte des données**

Afin d'obtenir des données complètes et pertinentes pour notre étude, nous avons, avant l'enquête et les entretiens directs sur le terrain, procédé à la recherche documentaire nous permettant de formuler le questionnaire.

#### **a - Documentation**

La recherche documentaire constitue l'outil qui a été le plus utilisé depuis le choix de notre thème jusqu'à la rédaction complète de notre mémoire. Elle nous a permis d'enrichir la revue de littérature et de formuler le questionnaire.

#### **b - Questionnaire**

Pour mieux effectuer ce travail, nous avons élaboré un questionnaire qui a été adressé aux différents enquêtés que sont les producteurs agricoles. C'est l'un des instruments au moyen duquel nous avons collecté les données auprès de notre échantillon d'étude. Avec certains, nous avons eu des entretiens semi dirigés, en nous aidant d'un guide d'entretien qui nous renseigne sur les conditions, surtout financières, de leur production agricoles. L'observation s'est également avérée nécessaire et indispensable dans la réalisation de ce travail. Elle nous a permis en effet de noter les facteurs déterminants de l'accord de financement des producteurs agricoles. Avec les personnelles de la CLCAM, nous avons eu des entretiens libres portant néanmoins sur les facteurs d'octroi de crédit agricole. Ce questionnaire a rapport aux objectifs spécifiques de notre étude (Voir annexe).

### **4-Depouillement et traitement des données**

Cette étape consiste à mettre sous forme exploitable les données recueillies auprès des éléments de l'échantillon à l'aide des questionnaires et des données issues de la documentation. Avant de présenter les données sous forme de résultats, nous les avons dépouillés de toutes les erreurs pour les rendre plus cohérentes. Ce travail préalable nous a conduits à enregistrer les données issues de l'enquête dans le logiciel SPSS pour les analyses et ensuite envoyer ses données dans le logiciel STATA pour le test de nos variable.

## 5- Les difficultés rencontrées

Pour commencer il faut avouer que sur le terrain, il n'a pas été facile d'interroger et d'emporter séance tenante les questionnaires soumis aux enquêtés (producteurs agricole). Nous avons été obligé de laisser certains questionnaires qui, du fait ont été parfois mal remplis ou inachevés. Il a fallu donc les reprendre. Une autre difficulté s'est présentée au cours du travail, la chose n'a pas été non plus aisée. Le manque de temps a été en général évoqué par ceux-ci pour ne pas nous accorder l'entretien. Mais notre persévérance a fini par payer et nous avons ainsi pu obtenir ces entretiens.

## B- Méthode d'analyse des données

La méthode d'analyse est faite suivant l'analyse descriptive et l'analyse économétrique

### 1-Analyse descriptive des données

L'analyse des données collectées est ici basée sur la variable « Demande de crédit agricole à la CLCAM (DECREA) ». Les variables explicatives retenues se fondent sur le postulat que les conditions socio-économiques de l'exploitant peuvent avoir une influence sur la décision du producteur de demander le crédit. Les différentes variables explicatives suivantes : information sur les possibilités de crédit agricole par les SFD, Appréciation du Procédure d'octroi de Crédit, Appréciation du Taux d'Intérêt Agricole.

### 2-Analyse économétrique

#### 2.1. Modèle conceptuel

Le modèle de base retenu a pour cadre de référence la fonction logistique binaire utilisé par Kodjo (2003). Ainsi le modèle logit utilise la fonction :

$$p(x_1, \dots, x_k) = \frac{\exp(\beta_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k)}{1 + \exp(\beta_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k)}$$

La relation linéaire s'écrit comme suit :  $K(x_1, \dots, x_k) = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k$  avec comme fonction de lien :  $K(x_1, \dots, x_k) = \ln \left[ \frac{p(x_1, \dots, x_k)}{1 - p(x_1, \dots, x_k)} \right]$

#### 2.2. Spécification du modèle

En vue d'analyser les facteurs déterminant de l'accord de prêt agricole par la CLCAM, nous nous sommes inspiré du modèle logistique binaire, nous avons utilisé comme variable dépendante BECREA (Accorde de financement agricole) qui est une variable binaire prenant la valeur 1 si la CLCAM finance un prêt agricole et 0 sinon. La relation linéaire du modèle se présente comme suit:

$$BECREA = \alpha_0 + \sum_{i=1}^9 \alpha_i X_i + e$$

avec  $X_i$ , les variables explicatives ;  $\alpha_0$  le terme constant ;  $\alpha_i$  les coefficients de régression et  $e$ , le terme d'erreur. La forme empirique complète du modèle est:

$$\text{BECREA} = \alpha_0 + \alpha_1 \text{Age} + \alpha_2 \text{BENIFA} + \alpha_3 \text{GAREXI} + \alpha_4 \text{DISTRP} + \alpha_5 \text{NIVRE} + \alpha_6 \text{TAILLEMEN} + \alpha_7 \text{INSTRUCTION} + \alpha_8 \text{FORMAGRI} + \alpha_9 \text{TAILLEXP} + e$$

**Tableau 3 : Résumé les définitions, mesures et signes attendus des variables**

| Nom de variable | Définition   | Mesure   | Signe attendu |
|-----------------|--|--|---------------|
| Age             | L'âge de l'agriculteur   | Variable continu   | -             |
| BENIFA          | Le Besoin de Financement Agricole  | Variable ordinale à deux besoins avec 1 pour Besoins de fonctionnement et 2 pour Besoins d'équipement        | +             |
| GAREXI          | Le Type de garanti exigé par le SFD  | Variable ordinale à trois modalités avec 1= Garantie matériel ; 2= Cautions morales et 3= Epargne préalable. | +             |
| DISTRP          | La Distance du siège du SFD à la résidence du producteur agricole en km      | Variable continu   | -             |
| NIVRE           | Le Niveau de revenu du producteur agricole                                   | Variable ordinale à trois modalités avec 1= [0;100[ ; 2= [100;200[ et 3= [200 et plus [                      | +             |
| TAILLEMEN       | La Taille du Ménage du producteur agricole                                   | Variable continu   | -             |
| INSTRUCTION     | Le Niveau d'instruction du producteur agricole                               | Variable ordinale à quatre modalités 1=Analphabète, 2=primaire ; 3=Secondaire et 4=Supérieur                 | +             |
| FORMAGRI        | La Formation reçue dans le domaine agricole                                  | Variable binaire avec 1 pour oui Formation reçue et 2 pour non formation non reçue                           | +             |
| TAILLEXP        | La Taille de l'exploitation (superficie cultivée) utilisée par le producteur | Variable ordinale à trois modalités avec 1= [0;5[ ; 2= [5;10[ et 3= [10 et plus [                            | +             |

Source : Réalisé par les auteurs, 2016.

### 2.3. Test de validation du modèle

#### ✓ Test de significativité globale des variables

La méthode d'estimation qui sera utilisée sera la méthode des moindres carrés ordinaires. La validation statistique de la qualité globale du modèle est appréciée par le coefficient de détermination du modèle et par le test de Fisher. L'analyse de la qualité globale du modèle s'effectue à travers le coefficient de détermination du modèle ( $R^2$ ). Ce coefficient explique la part de l'évolution de la variable dépendante qui est expliqué par les variables exogènes. La validation de la qualité individuelle des variables sera appréciée par la probabilité associée à chaque variable.

#### ✓ Test de significativité des variables explicatives

Les variables explicatives dans le cadre de l'étude peuvent être non significatives dans l'explication de la variable dépendante du modèle. Ainsi à partir du modèle de long terme estimé par les MCO, la significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture des probabilités critiques qui seront inférieure à 5% ou les « t-Statistic en valeur absolue » qui seront supérieure à 1,96. Quant à la significativité globale du modèle, elle est déterminée à travers la prob (F-Statistic) qui doit être inférieure à 5%.

✓ **Le test d'homoscédasticité de Breusch-Pagan**

Il permet de voir si la variance du terme d'erreur est une constante ou non. Les erreurs sont homoscédastiques si la probabilité de la statistique de Fisher est supérieure à 5%.

✓ **Test de Ramsey**

L'objet de ce test est de voir si le modèle souffre de l'omission d'une ou plusieurs variables pertinentes en introduisant une variable fictive. Ce test consiste à vérifier la significativité du modèle à travers l'effet de la variable fictive introduisant. Si elle n'est pas significative, alors la spécification du modèle est complète ; c'est-à-dire que le modèle a pris en compte toutes les variables pertinentes qui expliquent la variable dépendante. Mais, si la variable fictive est significative, alors des variables susceptibles d'influencer les variations de la variable dépendante seront introduites.

## **SECTION 2 : Présentation et analyse des résultats**

Après avoir présenté les différentes méthodes d'analyses, nous passons à présent aux applications statistique et économétrique afin de vérifier nos différentes hypothèses. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps les statistiques descriptives et les estimations puis dans un second temps les analyses des résultats.

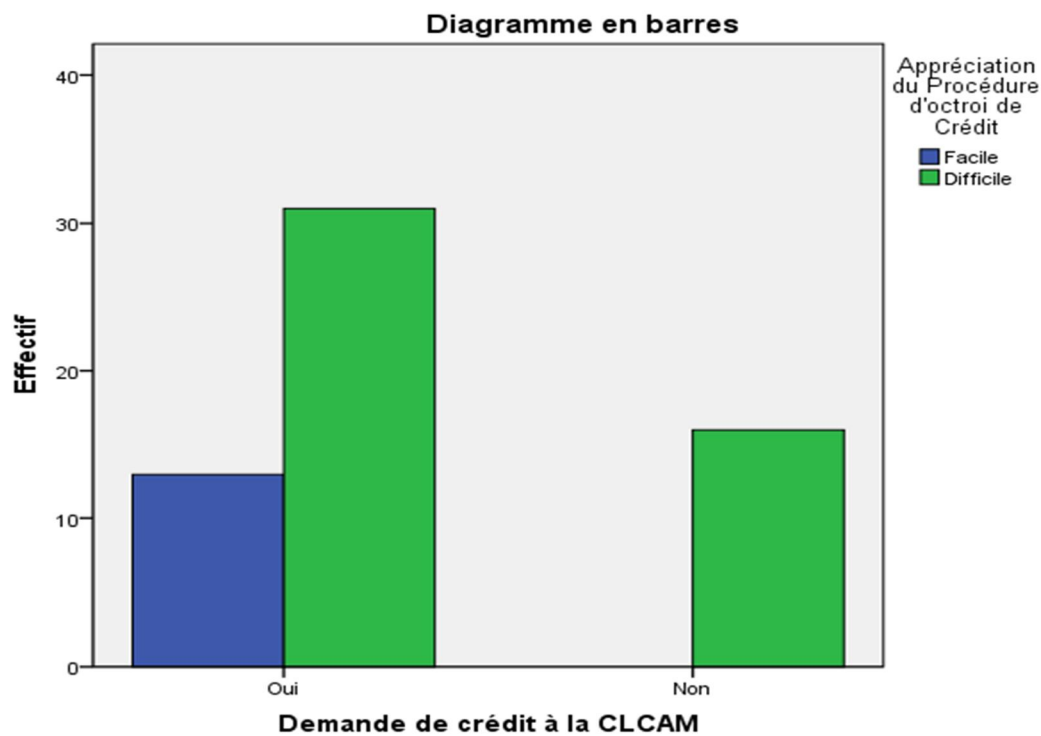
### **PARAGRAPHE 1 : PRESENTATION DES RESULTATS**

Cette section consiste à présenter les résultats et de procéder à leurs analyses

#### **1.1 Résultats de l'analyse descriptive**

Elle consiste de faire ressortir l'interprétation des résultats descriptifs. Ainsi nous avons les graphes suivants.

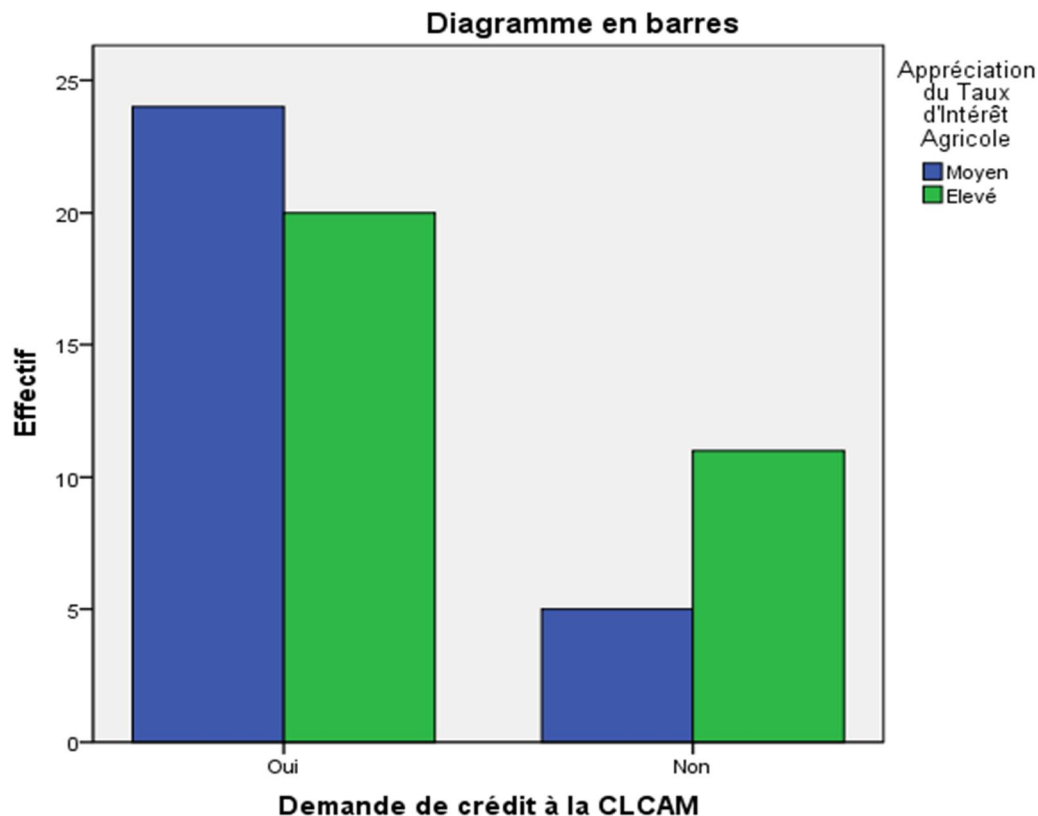
**Graphique 1** : la demande de crédit à la CLCAM et l’appréciation de la procédure d’octroi de crédit par les agriculteurs.



*Source* : Réalisé par les auteurs, 2016.

Le graphe ci-dessus met en relation la demande de crédit à la CLCAM et l’appréciation de la procédure d’octroi de crédit par les agriculteurs. L’analyse du graphe révèle que 73,33% des agriculteurs estiment avoir faire de demande de crédit à la CLCAM et 29,54% parmi eux ont trouvé que la procédure d’octroi utilisé pas la CLCAM est facile par contre 70,45% estiment la procédure d’octroi difficile. De même 26,67% des agriculteurs estiment n’avoir pas faire la demande de crédit, tous ces agriculteurs ont estimé que la procédure d’octroi est difficile. Donc le faible taux de demande de crédit agricole à la CLCAM peut être expliqué par les procédures d’octroi et les techniques de minimisation de risque mise en place par la CLCAM.

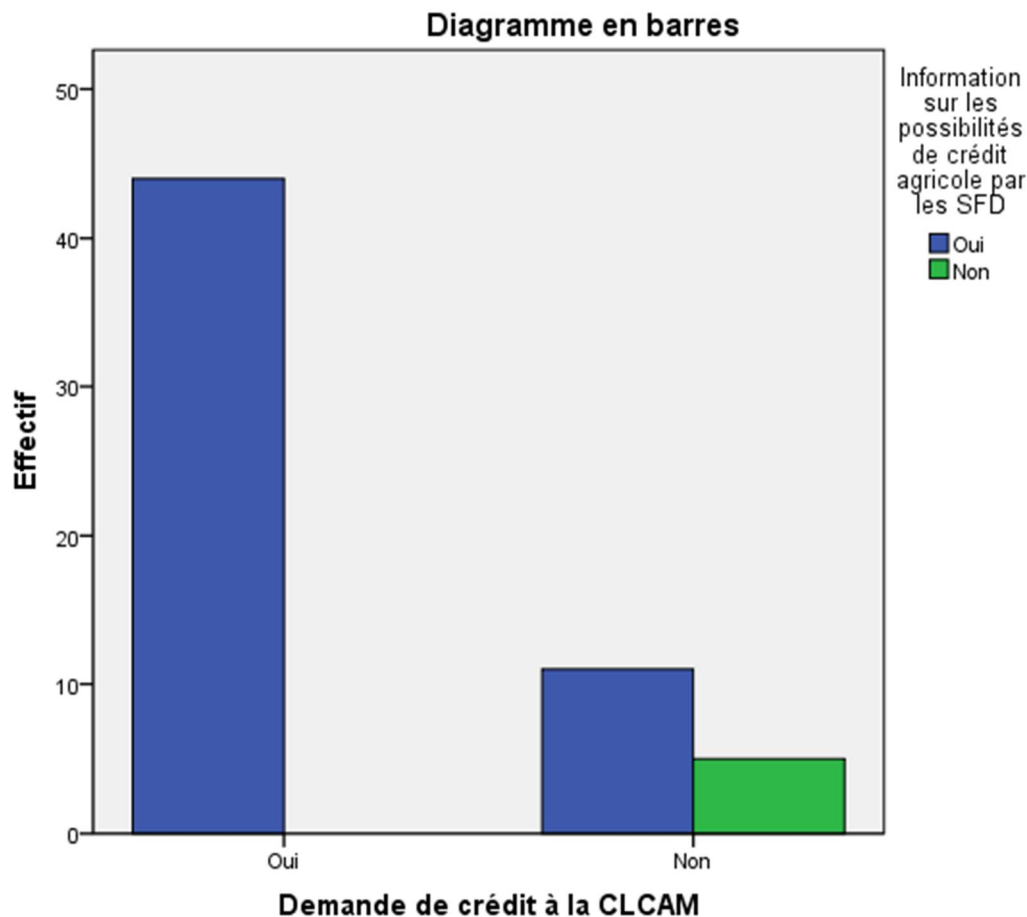
**Graphique 2 :** La demande de crédit agricole a la CLCAM et l’appréciation du taux d’intérêt agricole par les agriculteurs.



*Source : Réalisé par les auteurs, 2016.*

Le graphe ci-dessus nous montre la relation entre la demande de crédit agricole à la CLCAM et l’appréciation du taux d’intérêt agricole par les agriculteurs. On constate à partir du graphe que 73,33% des agricultures estiment avoir faire la demande à la CLCAM et 54,54% ont trouvé que le taux d’intérêt appliquer par la CLCAM est moyen par contre 45,45% ont trouvé que le taux d’intérêt appliquer par la CLCAM est élevé. Ensuite 36,36% des agricultures estiment n’avoir pas faire la demande à la CLCAM et 31,25% parmi eux ont trouvé que le taux d’intérêt appliquer par la CLCAM est moyen par contre le reste des 68,75% ont estimés que le taux d’intérêt appliquer par la CLCAM est élevé. Donc même avec l’augmentation des taux d’intérêts, les producteurs agricoles expriment toujours des besoins de crédit, donc le taux d’intérêt n’est pas un frein en tant que tel à l’expression de la demande de crédit au niveau du producteur agricole. Ainsi le faible taux de demande de crédit agricole à la CLCAM ne peut être expliqué en grande partie par le taux d’intérêt appliqué par le CLCAM.

**Graphique 3** : La demande de crédit agricole a la CLCAM et l'accès à l'information sur les possibilités de crédit agricole.



*Source* : Réalisé par les auteurs, 2016.

Le graphe ci-dessus nous présente la relation entre la demande de crédit agricole à la CLCAM et l'accès à l'information sur les possibilités de crédit agricole. A la lecture du graphe tous les 73,33% des agriculteurs qui ont estimé avoir faire une demande de crédit à la CLCAM ont tous reçus l'information sur la possibilité d'octroi de crédit agricole. Par Contre les 36,37% des agriculteurs qui n'ont pas faire de demande de crédit à la CLCAM, 68,75% parmi eux ont reçu l'information sur les possibilités de crédit agricole par alors que 31,25% n'ont pas accès à l'information sur les possibilités de crédit agricole par la CLCAM. Donc le faible taux de demande de crédit agricole à la CLCAM n'est pas lié au manque d'information sur les possibilités d'octroi de crédit. Les agriculteurs estiment avoir reçu l'information mais pour eux la non demande de crédit est plus liés à la procédure et la garantir exigé par la CLCAM.

## 1.2. Résultats de l'analyse économétrique

Dans cette partie nous procédons à l'estimation du modèle et la validation du modèle.

### 1.2.1. Estimation du modèle économétrique

**Tableau 4 : Synthèse des résultats de l'estimation du modèle**

| Variable    | Coefficient | Std.Error | t-Statistic | P> t  |
|-------------|-------------|-----------|-------------|-------|
| Age         | -0.007915   | .0063869  | 1.24        | 0.226 |
| BENIFA      | 0.484251    | .1751284  | -2.77       | 0.010 |
| GARECI      | 0.507102    | .4463302  | 2.14        | 0.036 |
| DISTRP      | -0.046873   | .0320139  | 1.46        | 0.155 |
| NIVRE       | 2.65e-07    | 1.26e-06  | -2.21       | 0.016 |
| TAILLEMEN   | -0.101131   | .0669654  | -1.51       | 0.143 |
| INSTRUCTION | 0.276276    | .0615396  | -4.49       | 0.000 |
| FORMAGRI    | 0.162415    | .160246   | -2.01       | 0.020 |
| TAILLEXP    | 0.657138    | .2703219  | 2.43        | 0.022 |
| Constante   | -0.0925836  | 1.057753  | -0.09       | 0.931 |

Source : Réalisé par les auteurs, 2016.

### 1.2.2. Validation du modèle

- La valeur du  $R^2 = 0.7121$  est très proche de l'unité montrant que le modèle est bien spécifié. Cela se trouve confirmé par le test de Fischer dont la probabilité associée à sa statistique calculée (Voir annexe) est inférieure au seuil de risque de 5%. D'où la régression est globalement significative.

- **Prob=0.0539>0,05** ; les erreurs sont homoscédastiques selon le test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan (Voir annexe).

- L'application du test de Ramsey RESET nous donne une probabilité égale à 0,0652 > 5% (voir annexe), on conclut donc qu'il n'y a pas d'omission d'une variable pertinente dans le modèle.

- D'après la matrice de corrélation des coefficients de la régression toutes les variables sont sans colinéarité (Voir annexe).

## PARAGRAPHE 2 : Analyse économique des résultats et vérification des hypothèses

### 2.1. Analyse économique des résultats du modèle

Comme interprétation de ces résultats, on retient ce qui suit. Le résultat des estimations montre que les variables retenues à savoir l'âge du producteur agricole, le besoin de financement agricole, la garantie exigé pas la CLCAM, la Distance du siège du CLCAM à la résidence du producteur agricole, le niveau de revenu du producteur agricole, la taille du Ménage du producteur agricole, le niveau d'instruction du producteur agricole, la formation reçu dans le domaine agricole et la taille de l'exploitation (superficie cultivée) utilisée par le producteur ont les signes attendus. En effet, les élasticités de l'âge du producteur agricole, la distance du siège du CLCAM à la résidence du producteur agricole et la taille du Ménage du

producteur agricole par rapport à l'accord de prêt agricole par la CLCAM ont un signe négatif. Cela traduit le fait que plus l'âge du producteur augmente, plus la distance du siège du CLCAM à la résidence du producteur agricole augmente et plus la taille du Ménage du producteur agricole est élevée moins ils ont de chance de bénéficier d'un prêt agricole auprès de la CLCAM. Cela peut s'expliquer par l'importance des problèmes sociaux (santé, scolarisation) dans les ménages ayant une charge familiale grande, lesquels problèmes peuvent entraîner l'utilisation à des fins imprévues du crédit et subséquemment des difficultés de remboursement. Par contre les élasticités du besoin de financement agricole, de la garantie exigée par la CLCAM, du niveau de revenu du producteur agricole, du niveau d'instruction du producteur agricole, de la formation reçue dans le domaine agricole et de la taille de l'exploitation (superficie cultivée) utilisée par le producteur ont un signe positif. Cela traduit le fait que plus le besoin de financement de l'agriculteur est énorme, plus le type de garanti exigé par la CLCAM est fourni, plus le niveau de revenu du producteur agricole est élevé, plus le niveau d'instruction du producteur agricole augmente, plus la formation reçue dans le domaine agricole est élevée et plus la taille de l'exploitation (superficie cultivée) utilisée par le producteur est grande plus ils ont tous la chance de bénéficier d'un accord de prêt par la CLCAM.

Il est aussi remarquer après estimation les variables besoin de financement agricole, niveau de revenu du producteur agricole, garantie exigée par la CLCAM, niveau d'instruction du producteur agricole, formation reçue dans le domaine agricole, et la taille de l'exploitation (superficie cultivée) utilisée par le producteur sont significatifs au seuil de 5%. Par contre les variables l'âge du producteur agricole, la distance du siège du SFD à la résidence du producteur agricole en km et la taille du Ménage du producteur agricole sont non significatifs au seuil de 5%.

## **2.2 Vérification des hypothèses**

Au terme des résultats de nos estimations, il est impératif de vérifier les hypothèses que nous avons formulées au début de cette étude.

### **Hypothèse 1**

Dans le but d'expliquer les déterminants du faible niveau d'utilisation des services financiers des SFD par les producteurs agricoles, nous avons utilisé l'analyse descriptive de notre étude où il est constaté que le faible taux de demande de crédit agricole à la CLCAM peut être expliqué par les procédures d'octroi et les techniques de minimisation de risque mise en place par la CLCAM, d'où l'hypothèse 1 est validée.

### **Hypothèse 2**

Selon cette deuxième hypothèse, La non fiabilité des garanties pour des emprunts et le manque de compétence des agriculteurs en matière de gestion justifient le faible taux de

financement agricole par les SFD. Les résultats des estimations révèlent que plus la garantie des agricultures sont fiable et plus ils détiennent plus de compétence intellectuel et professionnel dans le domaine agricole les donnent plus de chance d'avoir accès au prêt agricole. Et la plus part des agriculteurs n'admet pas cette compétence et ne dispose pas de garantie fiable et par ricochet on observe un faible taux de financement agricole pas la CLCAM, d'où l'hypothèse 2 aussi est vérifier.

## Conclusion

Depuis le début des années 90, on a assisté à la libéralisation du secteur financier à l'instar d'autres secteurs de l'économie béninoise. Malgré le grand nombre de structures de micro finance qui ont vu le jour, les services financiers en direction de l'agriculture sont minime dans la plupart de ces institutions décentralisés dont la CLCAM en fait partie aussi avec un très faible taux de financement agricole. La présente étude s'est fixée alors comme objectif général d'Analyser les déterminants du faible taux de financement de l'agriculture par les SFD. Ce diagnostic a permis de déboucher sur des propositions visant l'amélioration de la contribution des SFD au financement de l'agriculture. Les résultats obtenus montrent que les stratégies de minimisation des risques mises en œuvre par les SFD expliquent leur faible contribution au financement de l'agriculture. Par ailleurs; le caractère très sélectif des conditions d'accès aux services financiers des SFD et la procédure d'octroi très long et difficile est à l'origine du faible niveau de leur utilisation par les producteurs agricoles.

Enfin, le non fiabilité des garanties pour des emprunts et le manque de compétence des agriculteurs en matière de gestion justifient le faible taux de financement agricole par les SFD. Au regard de ces résultats, les institutions de micro finance de notre pays se doivent d'appliquer des politiques plus efficaces afin de mettre l'accent sur, l'assouplissement des conditions d'accès au crédit (tout en garantissant leur viabilité).

Au terme de ce travail, il importe de mentionner que les aspects relatifs à l'élasticité de l'offre des IMF et de la demande des producteurs agricoles n'ont pas été abordés. Ces aspects devraient être pris en compte par des travaux ultérieurs. Il en est de même des modes et déterminants de l'assurance agricole.

## SUGGESTION

Au terme de notre étude les suggestions suivantes sont formulés à l'endroit des institutions de micro finance et aux pouvoirs publics pour favoriser un taux de financement agricole plus efficace :

Aux institutions financières il faudrait:

- Assouplir les conditions d'accès au crédit ;
- Expérimenter des formes de garantie qui tiennent compte des contraintes spécifiques du secteur agricole ;
- Revoir la gamme des produits offerts, les conditions d'octroi de crédit et les adapter aux besoins et contexte de l'agriculture.

Aux pouvoirs publics il faudrait :

- Créer des lycées techniques ou des centres de formations professionnelles dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole pour permettre aux jeunes d'avoir accès au prêt agricole auprès des institution financière car le manque de compétence et le manque d'expérience font que les SFD n'accorde pas de prêt à ces jeunes
- Aider les SDF à obtenir des fonds de long terme afin qu'elles puissent mieux répondre aux besoins spécifiques de l'agriculture ;
- Mettre en place un fonds de garantie pour le crédit agricole et un cadre ou mécanisme obligatoire de concertation entre les SDF et les structures de promotion agricole en vue de minimiser les risques de non remboursement des crédits à moyen terme ;
- Offrir des conditions fiscales préférentielles aux structures de refinancement des IMF orientées vers l'agriculture.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAD, (2002): *Note sur l'expérience de la banque africaine de développement sur le crédit agricole et la micro finance*, Rapport du groupe de travail sur le crédit agricole et la micro finance de la banque Africaine de développement
- Biaou Elie Ayelesso., 2009, *les causes du faible taux de financement de l'agriculture par les IMF : cas de la commune d'Ifangni*
- Diagne, A., and M. Zeller, 2001, "Access to credit and its impact on welfare in Malawi." *Food Policy Report*. International Food Policy Research Institute, Washington DC
- Fiebig M., 2001; "Prudential regulation and supervision for agricultural finance." Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, Eschborn
- Houkpo B., 2015 ; "Problématique des systèmes de financement décentralisés, enjeux pour le développement rural : Cas de FECECAM Bénin." Rapport d'étude FECECAM, Inédit;
- Kodjo, K. Z. M., Abiassi, H. E. Allagbe C. M. (2003) ; *Le financement de l'agriculture béninoise dans un contexte de libéralisation : Contribution de la micro finance cahier de recherche ELIFID 03-5.*
- Lesaffre, D., 2000, "Quels financements pour l'Agriculture des Pays en Développement?" *Revue Grain de Sel. N°16, Novembre. 12-18.*
- Sana Kacem et Sonia Ghorbel Zouaril "Analyse des déterminants d'accès aux services financiers des associations de microcrédit dans la Tunisie rurale", Université de Sfax
- Solène Morvant-Roux, février 2008 "Quelle micro finance pour l'agriculture des pays en développement ?" Synthèse du colloque organisé par FARM Les 4, 5 et 6 décembre 2007
- SOSSOU Comlan Hervé, LEBAILLY Philippe & HINNOU Cossi Léonard ; 2013. " Essai de typologie des exploitations agricoles axée sur le financement de la production agricole au Bénin" *Communication à présenter aux 7<sup>ème</sup> Journées de recherches en sciences sociales INRA-SFER-CIRAD. Angers (Agro campus Ouest -Centre d'Angers), France, les 12 et 13 Décembre 2013*
- Wampfler, B. ; Lapenu, C. (2003) : le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation : Quelle contribution de la micro finance (séminaire de DAKAR)
- Wampfler, B., 2000, "Le financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la micro finance ?" *Techniques Financières et Développement. N° 59-6. Juillet octobre. 61-70.*

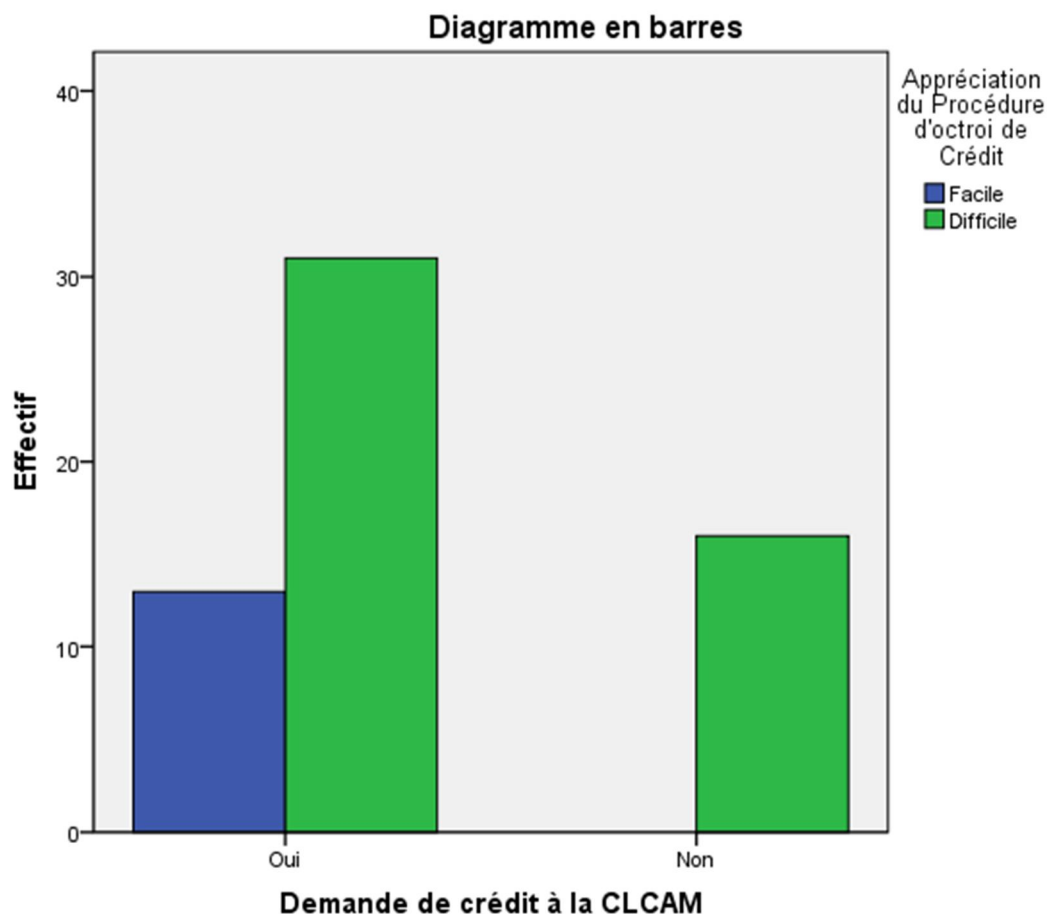
# ANNEXE

**Annexe 1 : Tableau croisé Demande de crédit à la CLCAM \* Appréciation du Procédure d'octroi de Crédit**

**Tableau croisé Demande de crédit à la CLCAM \* Appréciation du Procédure d'octroi de Crédit**

Effectif

|                              | Appréciation du Procédure d'octroi de Crédit |           | Total |
|------------------------------|--|-----------|-------|
|                              | Facile                                       | Difficile |       |
| Demande de crédit à la CLCAM | Oui  | 31        | 44    |
|                              | Non  | 16        | 16    |
| Total                        | 47   | 13        | 60    |

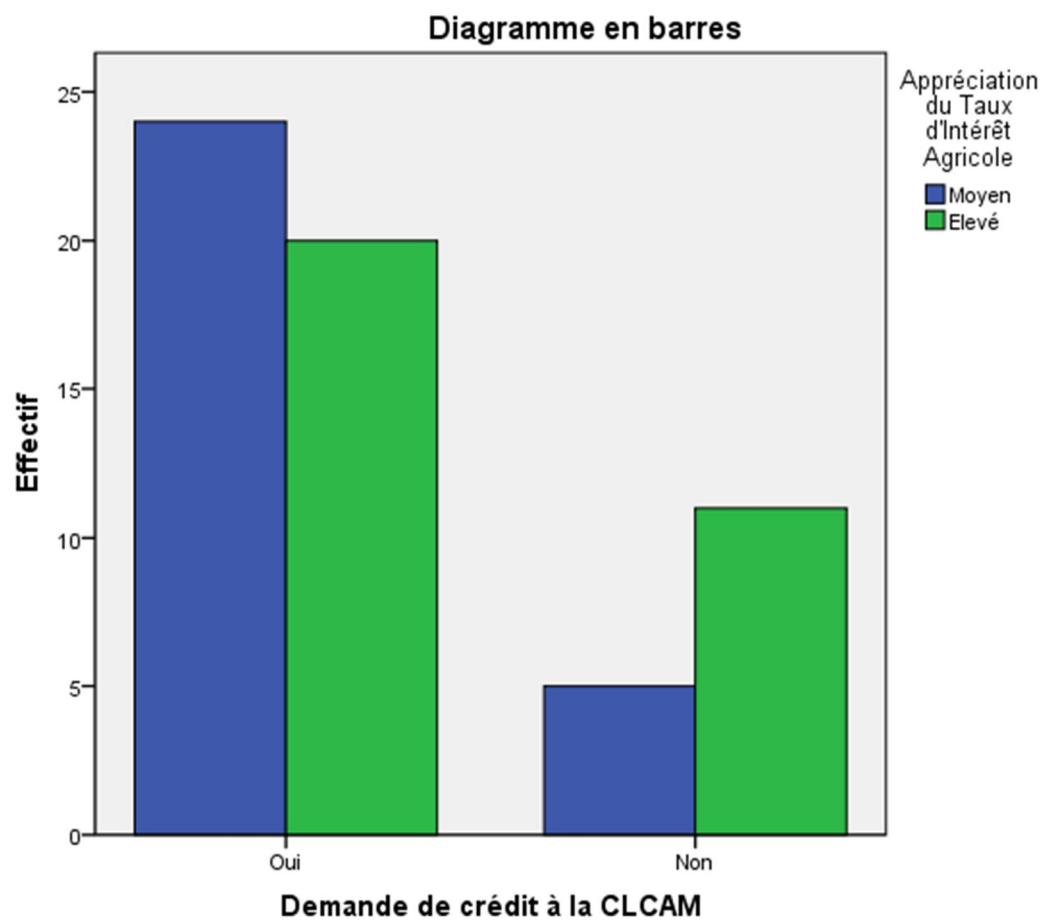


**Annexe 2 : Tableau croisé Demande de crédit à la CLCAM \* Appréciation du Taux d'Intérêt Agricole**

**Tableau croisé Demande de crédit à la CLCAM \* Appréciation du Taux d'Intérêt Agricole**

Effectif

|                              | Appréciation du Taux d'Intérêt Agricole |       | Total |    |
|------------------------------|---|-------|-------|----|
|                              | Moyen                                   | Elevé |       |    |
| Demande de crédit à la CLCAM | Oui                                     | 24    | 20    | 44 |
|                              | Non                                     | 5     | 11    | 16 |
| Total                        |   | 29    | 31    | 60 |

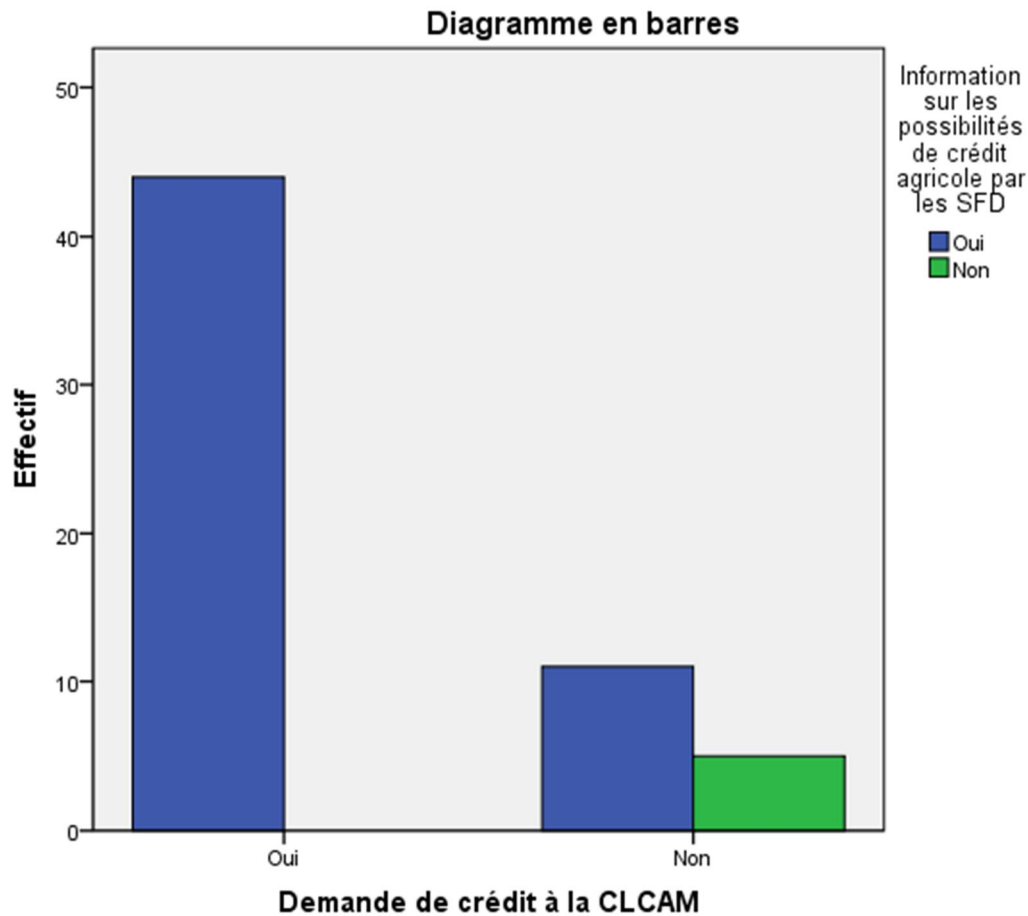


**Annexe 3 : Tableau croisé Demande de crédit à la CLCAM \* Information sur les possibilités de crédit agricole par les SFD**

**Tableau croisé Demande de crédit à la CLCAM \* Information sur les possibilités de crédit agricole par les SFD**

Effectif

|                              | Information sur les possibilités de crédit agricole par les SFD |     | Total |
|------------------------------|---|-----|-------|
|                              | Oui   | Non |       |
| Demande de crédit à la CLCAM | Oui   | 0   | 44    |
|                              | Non   | 5   | 16    |
| Total                        | 55  | 5   | 60    |



**Annexe 4 : Modèle de régression économétrique**

| Source      | SS         | df | MS         | Number of        |
|-------------|------------|----|------------|------------------|
| obs = 36    |            |    |            |                  |
| -----+----- |            |    |            | F (9, 26) =      |
|             |            |    |            | Prob > F =       |
| Model       | 6.33006032 | 9  | .703340036 |                  |
|             |            |    |            | R-squared        |
| Residual    | 2.55882857 | 26 | .098416483 |                  |
|             |            |    |            | Adj R-           |
| -----+----- |            |    |            | squared = 0.6125 |

Total | 8.88888889 35 .253968254  
= .31371

Root MSE

| BECREA      | Coef.     | Std. Err. | t     | P> t  | [95% Conf. Interval] |           |
|-------------|-----------|-----------|-------|-------|----------------------|-----------|
| Age         | -.007915  | .0063869  | 1.24  | 0.226 | -.0052127            | .0210444  |
| BEFINA      | .484251   | .1751284  | -2.77 | 0.010 | -.8442325            | -.1242694 |
| GAREXI      | .507102   | .4463302  | 2.14  | 0.036 | -.4103427            | 1.424547  |
| DISTRP      | -.046873  | .0320139  | 1.46  | 0.155 | -.0189318            | .1126791  |
| NIVRE       | 2.65e-07  | 1.26e-06  | -2.21 | 0.016 | -2.86e-06            | 2.33e-06  |
| TAILLEMEN   | -.101131  | .0669654  | -1.51 | 0.143 | -.2387812            | .0365174  |
| INSTRUCTION | .276276   | .0615396  | -4.49 | 0.000 | -.4027729            | -.1497798 |
| FORMAGRI    | .162415   | .160246   | -2.01 | 0.020 | -.4918053            | .1669753  |
| TAILLEXP    | .657138   | .2703219  | 2.43  | 0.022 | .1014835             | 1.212793  |
| _cons       | -.0925836 | 1.057753  | -0.09 | 0.931 | -2.266826            | 2.081659  |

**Annexe 5: Test d’heteroskedasticity**

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity

Ho: Constant variance

Variables: fitted values of BECREA

F (1, 34) = 9.58

Prob > F = 0.0039

**Annexe 6 : Matrice de corrélation des coefficients du modèle de régression**

| e (V)       | Age     | BEFINA  | GAREXI  | DISTRP  | NIVRE   | TAILLE~N | INSTRU~N | FORMAGRI |
|-------------|---------|---------|---------|---------|---------|----------|----------|----------|
| Age         | 1.0000  |         |         |         |         |          |          |          |
| BEFINA      | -0.2802 | 1.0000  |         |         |         |          |          |          |
| GAREXI      | 0.3907  | 0.0781  | 1.0000  |         |         |          |          |          |
| DISTRP      | -0.0631 | 0.3361  | 0.0801  | 1.0000  |         |          |          |          |
| NIVRE       | 0.3089  | -0.1647 | 0.1446  | -0.4774 | 1.0000  |          |          |          |
| TAILLEMEN   | -0.1076 | -0.3159 | -0.7521 | -0.1434 | -0.4408 | 1.0000   |          |          |
| INSTRUCTION | 0.2837  | -0.2535 | 0.1188  | 0.1240  | -0.0752 | 0.2082   | 1.0000   |          |
| FORMAGRI    | -0.4283 | -0.1341 | -0.3154 | 0.0569  | -0.3199 | 0.1360   | -0.0744  | 1.0000   |
| TAILLEXP    | 0.1803  | 0.1930  | 0.0891  | 0.3489  | 0.2731  | -0.2013  | -0.0185  | -0.0843  |
| _cons       | -0.4715 | -0.1137 | -0.0658 | -0.4015 | -0.1571 | 0.4446   | -0.3244  | 0.1201   |

**Annexe 7 : Questions adressées aux agriculteurs**

Monsieur/Madame

Le questionnaire que voici s’inscrit dans le cadre d’une recherche-diagnostic en vue de la rédaction de notre mémoire en économie appliquée à la Faculté des Sciences Economique et de Gestion de l’Université d’Abomey Calavi (FASEG/UAC).

Ces questions ont pour but de diagnostiquer les problèmes relatifs au faible taux de financement de l’agriculture par les SFD (CLCAM Akassato) et de proposer des pistes de solutions idoines à leurs résolutions.

Toutefois nous précisons que ce questionnaire est anonyme. Nous vous remercions de votre franche collaboration.

| N° | QUESTIONS  | Code                     |
|----|--|--------------------------|
| Q0 | Numéro de fiche :.....<br>Date de l’enquête :.....<br>Village/Quartier de ville :.....<br>Sexe : 1-homme 2-femme<br>Age : .....ans | <input type="checkbox"/> |
| Q1 | Savez-vous que la CLCAM finance les projets agricoles ?<br>1-Oui 2-Non   | <input type="checkbox"/> |

|     |  |                          |
|-----|--|--------------------------|
| Q2  | Avez-vous une foi adressée de demande de crédit à la CLCAM ?<br>1-Oui 2-Non  | <input type="checkbox"/> |
| Q3  | Si oui avez-vous bénéficié d'un crédit agricole auprès de la CLCAM ?<br>1-Oui 2-Non  | <input type="checkbox"/> |
| Q4  | Quels sont vos besoins de financement agricole ?<br>1-Besoins de fonctionnement (intrants, main d'œuvre salariée, embauche, stockage, transformation de la production etc...)<br>2-Besoins d'équipements (bâtiment, machines agricoles, achat de terre etc...) | <input type="checkbox"/> |
| Q5  | Etes-vous satisfait du crédit reçu ?<br>1-Oui 2-Non  | <input type="checkbox"/> |
| Q6  | Quel est le type de garantie exigé par la CLCAM ?<br>1-Garanti matériel 2-Cautions morales 3-Epargne préalable   | <input type="checkbox"/> |
| Q7  | Quelle est votre appréciation de la procédure d'octroi de crédit agricole ?<br>1-Facile 2-Difficile  | <input type="checkbox"/> |
| Q8  | Quelle est votre appréciation du taux d'intérêt appliqué par la CLCAM ?<br>1-Faible 2-Moyen 3-Elevé  | <input type="checkbox"/> |
| Q9  | Quelle distance vous sépare de votre maison et le siège de la CLCAM  | .....                    |
| Q10 | Quel est votre niveau de revenu ?<br>[0;100[ 2- [100;200[ 3- [200; Et Plus [   | <input type="checkbox"/> |
| Q11 | Quelle est la taille de votre ménage   | .....                    |
| Q12 | Quel est votre niveau d'instruction?<br>1-Analphabète 2-Primaire 3-Secondaire 4-Supérieur  | <input type="checkbox"/> |
| Q13 | Avez-vous reçu une formation dans le domaine de l'agriculture ?<br>1-Oui 2-Non   | <input type="checkbox"/> |
| Q14 | Taille de l'exploitation (superficie cultivée)<br>[0;5[ 2- [5;10[ 3- [10; et plus [  | <input type="checkbox"/> |

**Annexe8 : ORGANIGRAMME DE LA CLCAM CALAVI/AGENCE AKASSATO**

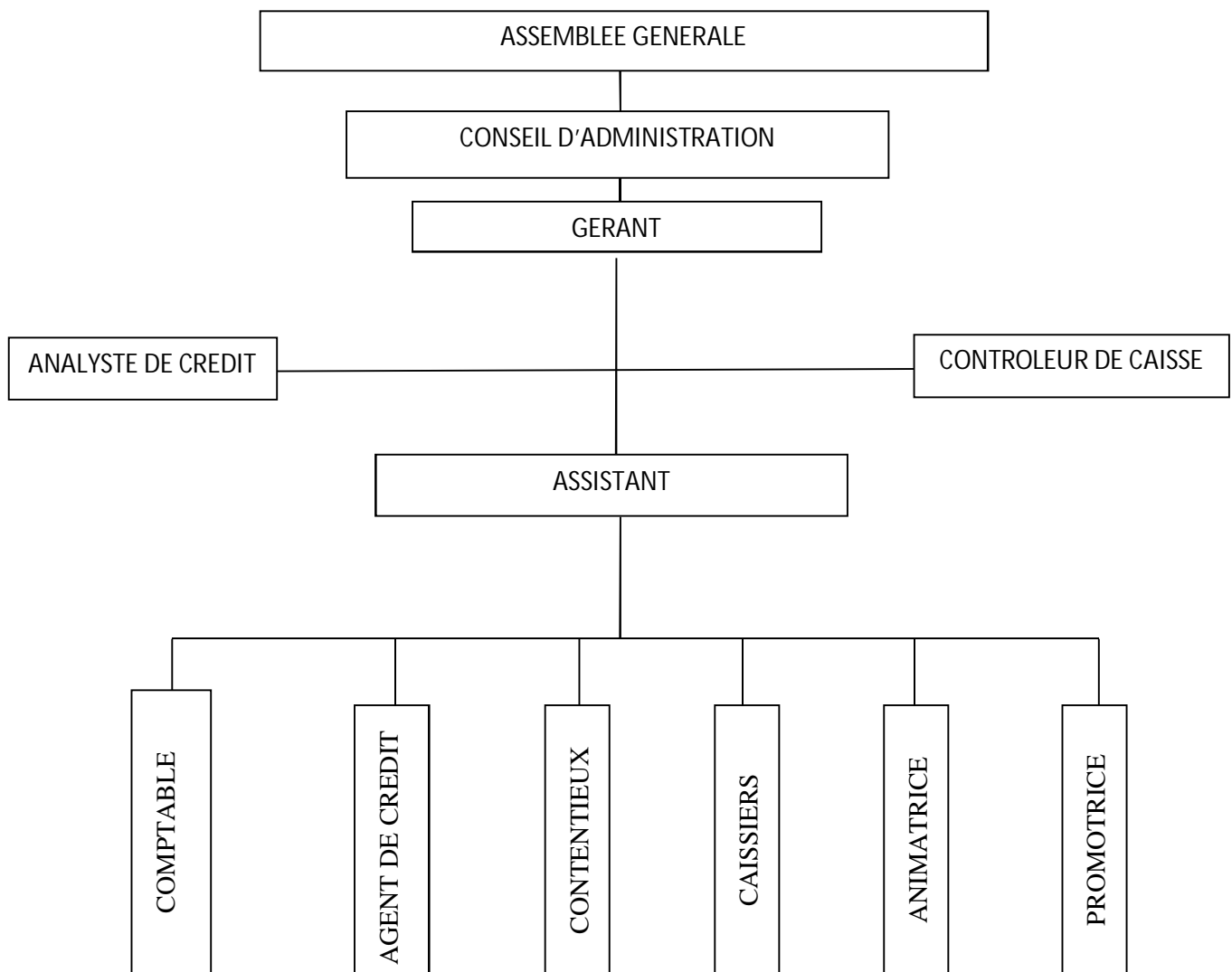


TABLE DES MATIERES

|  |      |
|--|------|
| <b>AVERTISSEMENT</b> .....   | i    |
| <b>Dédicaces 1</b> .....   | ii   |
| <b>Dédicaces 2</b> .....   | iii  |
| <b>Remerciements</b> .....   | iv   |
| <b>Liste des sigles et abréviations</b> .....  | v    |
| <b>Liste des tableaux</b> .....  | vi   |
| <b>Liste des graphes</b> .....   | vii  |
| <b>Résumé</b> .....  | viii |
| <b>Abstract</b> .....  | ix   |
| <b>Sommaire</b> .....  | x    |
| <b>Introduction</b> .....  | 1    |
| <b>CHAPITRE 1 PRESENTATION DU LIEU DE STAGE</b> .....  | 3    |
| <b>SECTION 1 : Présentation et description du contexte de stage</b> .....                                | 3    |
| <b>1- 1 Présentation du cadre institutionnel, physique et environnemental de l'étude</b> .....           | 3    |
| <b>1- 1- 1 Historique</b> .....  | 3    |
| <b>a- Les organes de décisions</b> .....   | 7    |
| <b>b - Les organes d'exécution et de contrôle</b> .....  | 8    |
| <b>1- 1- 3 Missions et objectifs</b> .....   | 10   |
| <b>1- 1- 4 Cadre environnemental</b> .....   | 11   |
| <b>a- Le microenvironnement</b> .....  | 11   |
| <b>b - La macro environnement</b> .....  | 12   |
| <b>Section 2 : Sujet de recherche comme centre d'intérêt de stage</b> .....                              | 14   |
| <b>2-1- Observation de stage</b> .....   | 14   |
| <b>2-1-1- Etat des lieux sur les activités et services de la CLCAM de calavi/agence d'Akassato</b> ..... | 14   |
| <b>2-1-2- Inventaire et regroupement des problèmes possibles par centre d'intérêts</b> .....             | 15   |
| <b>a - Inventaire des atouts (forces et opportunités)</b> .....  | 15   |
| <b>b - Inventaire des problèmes (faiblesse et menaces)</b> .....   | 15   |
| <b>c - Regroupement des problèmes par centre d'intérêts</b> .....  | 15   |
| <b>2-2- Choix de la problématique de l'étude et justification du sujet</b> .....                         | 16   |
| <b>CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE</b> .....   | 18   |
| <b>SECTION 1 : Problématique ; Objectifs et Hypothèses</b> .....   | 18   |
| <b>1 - Problématique</b> .....   | 18   |
| <b>2 - Objectif de l'étude</b> .....   | 18   |
| <b>2.1 L'objectif général</b> .....  | 18   |
| <b>3 - Hypothèses de recherche</b> .....   | 19   |
| <b>SECTION 2 : Revue de littérature</b> .....  | 19   |
| <b>Paragraphe 1 : Clarification des concepts</b> .....   | 19   |
| <b>Paragraphe 2 : Revue de littérature théorique et empirique</b> .....                                  | 21   |
| <b>A. Revue de littérature théorique</b> .....   | 21   |
| <b>a) Echec des banques et importance des IMF dans le financement agricole</b> .....                     | 21   |
| <b>b) Du crédit agricole aux « marchés financiers ruraux »</b> .....                                     | 22   |
| <b>c) Dans le vide laissé par l'Etat, va se développer la micro finance</b> .....                        | 24   |
| <b>B. Revue de littérature empirique</b> .....   | 25   |
| <b>CHAPITRE3 : CADRE METHODOLOGIE ET RESULTATS</b> .....   | 28   |
| <b>SECTION 1: Méthodologie de la recherche</b> .....   | 28   |
| <b>A - Méthode de collecte des données</b> .....   | 28   |
| <b>1. Choix de la population et l'échantillonnage</b> .....  | 28   |
| <b>2. Technique et durée de l'enquête</b> .....  | 28   |
| <b>3. Outils de collecte des données</b> .....   | 29   |
| <b>a - Documentation</b> .....   | 29   |
| <b>b - Questionnaire</b> .....   | 29   |

|   |    |
|---|----|
| <b>4-Depouillement et traitement des données</b> .....                                      | 29 |
| <b>5- Les difficultés rencontrées</b> .....   | 30 |
| <b>B- Méthode d’analyse des données</b> .....   | 30 |
| <b>1-Analyse descriptive des données</b> .....  | 30 |
| <b>2-Analyse économétrique</b> .....  | 30 |
| <b>2.1. Modèle conceptuel</b> .....   | 30 |
| <b>2.2. Spécification du modèle</b> .....   | 30 |
| <b>2.3. Test de validation du modèle</b> .....  | 31 |
| <b>SECTION 2 : Présentation et analyse des résultats</b> .....                              | 32 |
| <b>Paragraphe 1 : Présentation des résultats</b> .....                                      | 32 |
| <b>1.1 Résultats de l'analyse descriptive</b> .....   | 32 |
| <b>1.2. Résultats de l’analyse économétrique</b> .....                                      | 35 |
| <b>1.2.1. Estimation du modèle économétrique</b> .....                                      | 36 |
| <b>1.2.2. Validation du modèle</b> .....  | 36 |
| <b>Paragraphe 2 : Analyse économique des résultats et vérification des hypothèses</b> ..... | 36 |
| <b>2.1. Analyse économique des résultats du modèle</b> .....                                | 36 |
| <b>2.2 Vérification des hypothèses</b> .....  | 37 |
| <b>Conclusion</b> .....   | 39 |
| <b>suggestion</b> .....   | 40 |
| <b>Références Bibliographiques</b> .....  | 41 |
| <b>ANNEXE</b> .....   | a  |
| <b>TABLE DES MATIERES</b> .....   | i  |

